

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
 SUISSE: 32.— 16.25 8.25 3.—  
 ÉTRANGER: 50.— 26.— 14.— 5.—  
 Tarif réduit pour les abonnés domiciliés en France,  
 se renseigner auprès de l'administration du journal.

219<sup>e</sup> année

PARAIT TOUTS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.  
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale:  
 Annonces Suisse S.A., «ASSA» agence de publicité,  
 Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La portée de la rencontre  
**MACMILLAN - EISENHOWER**  
 aux Bermudes

Notre envoyé spécial aux Etats-Unis nous écrit :

Lorsqu'il se reposait à la Jamaïque, à la fin de l'année dernière, sir Anthony Eden chercha à plusieurs reprises à rencontrer le président Eisenhower, Kingston n'étant séparé de Washington que par quatre ou cinq heures de vol. La rencontre n'eut pas lieu, principalement parce que l'entourage puissant de la Maison-Blanche, alors monté contre Londres et Paris à la suite de leur expédition militaire en Egypte, organisa un véritable barrage autour d'Eisenhower et repoussa toute tentative des deux partenaires européens, et même du voisin canadien, d'entrer en contact direct et personnel avec lui.

Depuis lors, avec le retrait franco-britannique de Port-Saïd et la capitulation politique d'Eden, qui entretenait une féroce inimitié, d'ailleurs réciproque, avec John Foster Dulles, l'atmosphère de l'alliance atlantique s'est améliorée. M. Guy Mollet fut reçu le mois passé à Washington et, si rien de décisif ne sortit de cette visite, par contre certains points ont été éclaircis. Et le 21 mars prochain, M. Eisenhower rencontrera aux Bermudes, territoire britannique, le premier ministre MacMillan au cours d'une conférence de trois jours. Le président américain vient de partir à bord du croiseur « Canberra » en direction des célèbres îles de l'Atlantique, que connaissent bien les riches touristes des deux mondes qui viennent y passer l'hiver : il fera durer la traversée Norfolk-Bermudes six jours car, pour se débarrasser d'un mauvais refroidissement contracté voici deux semaines, ses médecins lui ont recommandé une croisière en mer.

### En feuilletant l'agenda de la conférence

Bien que l'on ne connaisse pas encore au juste le programme complet de la conférence des Bermudes, on sait déjà de façon certaine que les problèmes suivants y seront discutés, ou à tout le moins évoqués : l'avenir du Moyen-Orient et du canal de Suez ; le retrait des troupes britanniques de Libye, qui inquiète Washington, et la non moins inquiétante — pour les Etats-Unis — décision de réduire les effectifs stationnés en République fédérale ; l'influence soviétique en Syrie ; les pressions exercées actuellement par les milieux commerciaux et industriels de Grande-Bretagne sur le gouvernement de Londres afin de développer les affaires et les échanges économiques avec la Chine communiste ; enfin, dans le cadre de la mise sur pied d'un marché commun européen, auquel viendrait s'ajouter une sorte de parlement européen fonctionnant en qualité de base à une future structure intergouvernementale du continent, on prétend que MacMillan demanderait à Eisenhower de participer au parlement projeté.

P. HOFSTETTER.

(Lire la suite en 6<sup>me</sup> page)

## L'ÉGYPTÉ POSE SES CONDITIONS pour la réouverture du canal de Suez

Elle se déclare décidée à respecter la convention de Constantinople et exige que les redevances lui soient payées d'avance

LE CAIRE, 19 (Reuter). — Le gouvernement égyptien a fait remettre mardi matin, par les soins d'un courrier spécial à toutes les ambassades du Caire, un memorandum relatif aux conditions égyptiennes à la réouverture du canal de Suez. Les ambassades ont câblé le texte du document à leurs gouvernements respectifs.

### Maria Schell plaît aux Allemands



Pour la cinquième fois, l'actrice suisse Maria Schell a reçu un « Bambi », prix décerné à quatre acteurs que le public allemand a préférés durant l'année. Les quatre lauréats 1956, de gauche à droite : Horst Bucholz, Maria Schell, Gina Lollobrigida et Jean Marais.

### Victoire de l'Espagnol Poblet devant le Belge Debruyne après un sprint étourdissant

## Les cyclistes étrangers ont dicté leur loi dans Milan-San Remo

La 48<sup>me</sup> édition de la traditionnelle course Milan-San Remo, première grande classique de la saison comptant pour le challenge Desgrange-Colombo, a été animée par le Français Nicolas Barone, héros malchanceux d'une échappée qui dura pendant presque toute la course et qui ne devait se terminer que dans l'ultime difficulté de l'épreuve, le Capo Berta, situé à quelque 25 kilomètres de l'arrivée.

Un nouveau record avait été enregistré, celui du nombre des participants qui s'élevait à 223 concurrents de 10 nations. L'intérêt manifesté par les coureurs pour la « Primavera » créait passablement de difficultés, notamment pour les directeurs techniques qui, dans cette importante cohorte, avaient de la peine à joindre leurs hommes.

Le départ est donné à 9 h. 45 à Milan, aux 223 inscrits. Dès le début, le rythme est rapide et atteint la limite des 50 kmh. Une première tentative d'échappée du Belge Willy Lau-

wres est rapidement neutralisée; après 10 kilomètres de course, le fantaisiste français Hassenforder tente sa chance, en compagnie de ses compatriotes Barone et Chaussabel et de l'Italien Ciotti. Aucune réaction immédiate n'est enregistrée. Après quelques kilomètres, le quatuor reçoit le renfort d'un groupe de onze concurrents emmenés par le Suisse René Strehler et comprenant notamment le Belge Hilaire Couvreur, les Italiens Padovan, Fabbri, Moser, Uliana et Cassano et l'Autrichien Christian.

(Lire la suite en page 4, colonne 3.)

Selon un communiqué de l'ambassade d'Egypte à Bonn, le gouvernement du Caire déclare, dans son memorandum :

● Que l'Egypte est décidée à respecter la convention de Constantinople de 1888 dans l'esprit et la lettre.

● Que le système de prélèvement des redevances restera le même que celui décidé par l'accord conclu entre le gouvernement égyptien et la société nationalisée du canal de Suez.

● Que la question des indemnités et des revendications découlant de la nationalisation peut être réglée ou par un accord direct ou par une procédure d'arbitrage.

● Que les redevances doivent être payées d'avance à l'autorité égyptienne du canal, en Egypte, où à ses représentants.

● Que l'autorité égyptienne du canal créera un fonds spécial pour le financement du programme d'amélioration en vue d'un accroissement de la navigation. Le fonds sera financé par une partie des redevances. Les subsides à cet effet ne seront pas moins importants que ceux utilisés par l'ancienne société dans ce même but.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

Reprise du grand débat de politique générale à l'Assemblée nationale française

## Explications filandreuses de M. Paul Ramadier

M. Edgar Faure, brillant, affirme que le gouvernement n'a plus une minute à perdre

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Deux ministres et un ancien président du conseil ont pris la parole hier après-midi devant l'Assemblée nationale. De ces trois discours un seul avait la classe « gouvernementale » et ce n'était ni celui de M. Philippi, secrétaire d'Etat au budget, ni celui de M. Paul Ramadier, ministre de l'économie et des finances.

Le premier a été ennuyeux et technique : le second confus et désordonné. En revanche, M. Edgar Faure a trouvé le moyen d'être technique sans être ennuyeux et de mettre un peu d'ordre dans la confusion des idées.

### M. Ramadier se fait tout petit

Des chiffres cités par M. Philippi, aucun n'a le bénéfice de l'originalité et la Chambre savait déjà que les dépenses budgétaires étaient passées de 4350 milliards en 1956 à 4700 milliards en 1957. Du propos interminable de M. Paul Ramadier elle retiendra que le gouvernement est décidé à imposer 250 milliards d'économies et surtout que les impôts devront être augmentés. Quand ? Le vieux renard barbicu qui siège rue de Rivoli s'est bien gardé de le dire. Son exposé volontairement neutre a cherché davantage à rassurer qu'à impressionner. Il s'est fait tout

petit, tout modeste, tout discret. Si les choses ne vont pas très bien, elles vont moins mal que certains le prétendent. Il faut tenir, raeler les fonds de tiroir, limiter le crédit, restreindre les importations, bref faire bloc contre la pression inflationniste.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

### SANS IMPORTANCE

## LA CONFÉRENCE DE M. BONNAMOUR

POUR orienter ses membres sur les « Grands courants de la pensée contemporaine », le comité du Cercle de Fleurville a fait appel à diverses personnalités qui leur brossent, jeudi après jeudi, de magistraux « tours d'horizon ».

Un philosophe a évoqué devant eux la doctrine du fameux chanoine Robert qui, en 1369 déjà, identifiait l'être et le non-être (dans un essai sur la phénoménologie de l'univers). Un historien leur a parlé d'une manière exhaustive de la politique sociale d'Ancus Martius et de Louis XI. Un agrégé de Sorbonne leur a permis de pénétrer dans l'intimité de La Motte-Houdar, avec mille détails nouveaux, indiscrètes, piquants, sur ses rapports avec la truculente Mme Dacier, que les Fleurvillais avaient crus exempts des faiblesses du vulgaire. Un esthète leur a livré les secrets de l'art dit « non figuratif », vision « prométhéenne » du cosmos.

Ce jeudi-là, M. Honoré Bonnamour soulignera à leur intention les dangers éventuels d'une coalition siamo-libyenne ferait courir au bloc méditerranéen. La conférence avait été annoncée comme le « clou » de la saison, l'orateur étant à la fois général, professeur extraordinaire à l'université de Fontenay, membre correspondant de l'Institut des sciences économiques du Bagao, collaborateur régulier du « World's Weekly », ami personnel de plusieurs chefs d'Etat étrangers et grand connaisseur des influences occultes qui s'affrontent dans la « poudrière » orientale.

La réception organisée en son honneur aurait dû dépasser à tous égards les précédentes. Mais le professeur, qui ne voyageait que par le rail, manqua son train et le « diner » auquel le président du Cercle avait prié les plus beaux esprits de Fleurville, en fut écourté à l'extrême. On eut à peine le temps de goûter au canard à l'orange, au roquefort, à la chantilly, de tremper ses lèvres dans un Bourgogne de derrière les fagots, de faire un peu connaissance. La pendule neuchâteloise, implacable, sonna les huit coups fatidiques avant l'arrivée du café-marc. Le teint rouge, l'œil animé, le verbe haut, M. Bonnamour se laissa difficilement persuader de gagner le Cercle, tant la grâce de son hôte lui semblait adorable. Il fallut presque le chasser du salon Empire, où des lumières tamisées conviaient plus au badinage qu'à l'éloquence.

Au Cercle, un auditoire élégant (mais restreint) se pressait, solennel, compassé, aux premiers rangs de chaises. Un vent violent, accompagné d'une pluie diluvienne, avait empêché plusieurs habitués d'assister au « régal ». Dans la pièce surchauffée, où les manteaux de fourrure se le disputaient en prix et où les chapeaux de mélusine opinaient au gré des saluts, l'entrée simultanée de l'orateur et de sa suite, par deux portes différentes, fut très remarquée.

Le professeur Bonnamour, comme bouffi d'avoir mangé si vite, fut présenté par le secrétaire du comité, que d'abondantes lectures et de précieux contacts avaient sacré introducteur en chef des conférences. Selon le journal du lendemain, M. Bonnamour fut « en tout point remarquable ». Malgré l'invité présidentielle et le sourire descendissant de M. Bonnamour, il n'y eut ni « question posée » ni « discussion nourrie ». Ce qui prouvait, écrivait le chroniqueur, que M. Bonnamour avait convaincu tout le monde de la justesse de ses vues...  
 MARINETTE.

## Les Parisiennes qui auront l'honneur d'être présentées à Elizabeth II s'exercent à la révérence

Robes claires et gants seront de rigueur durant la visite de la souveraine

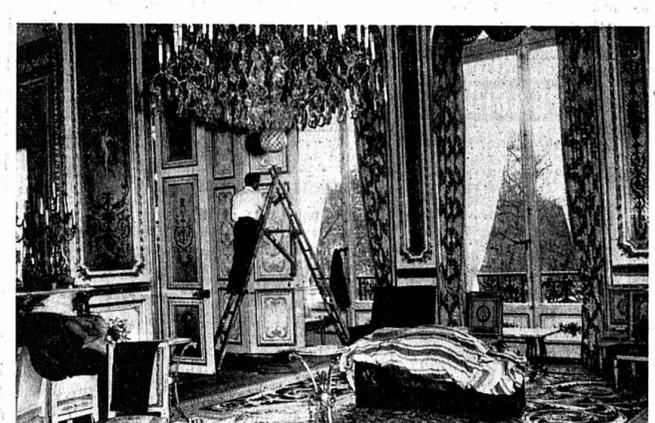
PARIS. — Lors des réceptions qui marqueront le voyage de la reine Elizabeth à Paris, le mois prochain, le port du diadème ne sera pas obligatoire. Par contre, les gants seront de rigueur : petits, moyens ou longs, ils doivent rejoindre la manche et, le soir, couvrir les bras nus. Ainsi le veut le protocole qui règle minutieusement l'étiquette à la cour d'Angleterre.

Pour les déjeuners, les robes d'après-midi seront claires, particulièrement à Versailles, afin de composer un parterre agréable à l'œil. Les chapeaux seront petits, ce qui, du

reste, cadre fort bien avec la mode de cette année. Les hommes seront en jaquette grise et porteront le tube noir.

Aux diners, robes longues, sans limite de décolletés. Toutefois, les robes du soir courtes sont autorisées et même recommandées pour la promenade sur la Seine. Le noir autrefois prohibé, à la cour, est aujourd'hui toléré, bien que déconseillé. Le soir, les hommes en uniforme, en habit noir et cravate blanche, arboreront leurs décorations.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)



Le palais de l'Elysée est envahi par les décorateurs et les maîtres d'art qui rafraichissent les appartements réservés au couple royal anglais. Notre photo montre le « salon doré ».

## DEUX CARAVANES SONT PARTIES DE CHAMONIX pour rechercher les corps de Vincendon et Henry

CHAMONIX, 19 (A.F.P.) — Deux caravanes sont parties hier matin pour tenter de ramener dans la vallée les corps de Vincendon et d'Henry, les deux malheureux alpinistes surpris par le froid et des bourrasques de neige au cours des fêtes de Noël, alors qu'ils tentaient l'ascension du Mont-Blanc.

Les sauveteurs ont pris le téléphérique du Pèlerin afin de monter jusqu'à 2000 mètres d'altitude à la station des Glaciers, d'où ils se sont dirigés à pied jusqu'au refuge des Grands-Mulets, où ils ont passé la nuit. C'est vers 3 heures du matin qu'ils doivent commencer leur marche d'approche.

Un hélicoptère doit parachuter ce matin à 7 heures (GMT), à proximité de l'épave du « Sikorski » sur le Grand-Plateau, un certain nombre de pelles et de pioches nécessaires au dégage-

## Le président Magsaysay était le treizième passager

Son avion s'écrasa après sa treizième escale...

MANILLE, 19. — Un avion spécial a ramené à Manille la dépouille du président Magsaysay. Grâce à quelques lambeaux de vêtements et à sa montre, le corps du chef de l'Etat philippin avait pu être identifié. Le président n'était pas attaché à son siège au moment de l'accident, son corps a été projeté hors de l'avion, mais il a été carbonisé. Le fuselage de l'appareil a été entièrement détruit. Mais la queue est demeurée intacte, ce qui explique que le journaliste Nestor Mata ait pu survivre à l'accident.

A Manille, plongée dans le deuil, la superstition a fait de nouveaux adeptes. En effet, le président Magsaysay venait, au cours d'une tournée éclair de dix heures, de faire treize escales. Et au moment de remonter dans l'avion à l'aérodrome de Celsu, il avait remarqué en plaisantant :

— Je suis le treizième passager. Dix minutes plus tard, l'avion devait s'écraser sur une crête de montagne.

## INTERPELLATION SUR L'AFFAIRE DES « CENTURION » AU CONSEIL NATIONAL

## Explications détaillées de M. Chaudet sur le cas du colonel Rieser

« Tout sera entrepris pour éviter le retour de faits semblables »

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Messieurs les parlementaires veulent sans doute nous prouver que « le peuple des bergers » n'est point mort et qu'il entend, comme dans la chanson, rester libre sur sa terre. Ils manquent toutefois du sens de l'opportunité. Oyez plutôt.

Alors que le Salon de l'automobile proclame à Genève la gloire du moteur, que les agents de publicité trouvent dans la mécanique et la carrosserie des sources de lyrisme auprès desquelles la veine des romantiques les plus échevelés et les plus ardents fait figure de filet d'eau froide, alors que l'on invite les foules à s'extasier devant les derniers modèles proprement « envasants », il se trouve au Conseil national une majorité pour introduire dans la loi sur la circulation routière une disposition ainsi rédigée :

« Les courses en circuit fermées avec des véhicules automobiles sont interdites ».

Pourtant, à l'article 49, le Conseil fédéral et la commission pensaient avoir pris les précautions que réclame le respect de la vie humaine en soumettant de telles courses à l'autorisation des cantons, autorisation qui, selon le texte proposé, ne peut être accordée « que si les organisateurs offrent la garantie que les épreuves se dérouleront d'une manière satisfaisante, si les exigences de la circulation le permettent, si les mesures de sécurité nécessaires sont prises et si l'assurance-responsabilité civile prescrite a été conclue ».

### LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 : TOUS LES SPORTS AU FIL DES ONDES

Page 6 : L'EXTRAORDINAIRE RANDONNÉE D'UNE FAMILLE DE PINGUINS

### La prise de sang

Nouveau débat à l'article 52 qui fixe le principe selon lequel la prise de sang peut être imposée lors de l'examen auquel seront soumis les conducteurs de véhicules et les personnes impliquées dans un accident, si l'on peut présumer qu'ils sont pris de boisson.

Un député socialiste, M. Welter, de Zurich, voudrait faire de la prise de sang une obligation, dans tous les cas où il y a présomption d'ébriété. Le seul médecin de l'Assemblée, M. Forel, communiste vaudois, rappelle que la prise de sang n'est pas toujours une intervention bénigne et qu'il faut au moins réserver l'avis du médecin dans le cas où la ponction sanguine ne serait pas indiquée.

Cette opinion l'emporte et, par 94 voix contre 18, l'Assemblée se tient au texte plus souple du Conseil fédéral. Sans autre discussion, on passe sur les articles qui régissent la responsabilité civile pour aborder les dispositions sur l'assurance.

On prévoit une âpre controverse à propos des montants minimums qui doivent couvrir les droits des lésés en cas de mort ou de blessures. Mais c'est mercredi matin seulement que le débat s'engagera. L'heure avancée commande au président de lever la séance du matin.

G. P.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole primaire

EXPOSITION

Le public est cordialement invité à visiter l'exposition de travaux féminins exécutés par les élèves de IXme année, installée au collège du passage Max-Meuron, les 23 et 24 mars 1957.

HEURES D'OUVERTURE :

Samedi 23 mars, de 14 h. à 22 h. Dimanche 24 mars, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Neuchâtel, le 18 mars 1957.

La direction.



Bibliothèque de la ville

Samedi 23 mars 1957, à 17 h. 15

SÉANCE PUBLIQUE

de l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens (S.E.S.)

PROGRAMME

I. De L.-V. Cuenin à W. Renfer : un siècle de poésie jurassienne

M. Francis Bourquin

II. Images d'Amérique (Suburbia)

Mme Dorette Berthoud

Entrée : Fr. 1.10

Libre pour les membres de l'A.E.N.J.



VILLE de Neuchâtel

IMMEUBLES

7 %

A vendre, dans localité industrielle du Val-de-Travers,

immeuble avec café-restaurant

Rendement annuel : Fr. 12.821.—. Chiffre d'affaires intéressant, susceptible d'augmentation. Affaire très intéressante.

Immeuble à lui seul constitue un excellent placement.

S'adresser, pour traiter, sous chiffres Q. L. 1362 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

week-end

sous Bevaix, eau, électricité, paiement comptant. S'adresser : tél. (038) 6 51 53.

CORCELLES

A vendre en bloc, zone de petites maisons, terrain en nature de

vignes, 5000 m<sup>2</sup>

belle situation en bordure de routes, vue étendue, services publics à proximité. Convient à entrepreneur. Pour visiter et traiter, s'adresser à Lucien Grandjean, Corcelles. Tél. 8 20 54.

Placements de fonds

A vendre, région Corcelles-Peseux, petit

immeuble locatif

construction 1955, de 4 appartements et atelier industriel. Baux de longue durée. Revenu locatif de 6 % brut assuré. Nécessaire pour traiter

Fr. 45.000.— à 50.000.—

après premier rang ferme 5 ans à 3 1/2 %. Demander tous renseignements sous chiffres W. N. 1240 au bureau de la Feuille d'avis.

Auvernier

A vendre ou à louer, au lieu dit « Les Sargardes », un beau parcel de vigne,

10 ouvriers en un mas

situation favorable, issues sur deux routes. Pour traiter, s'adresser à Lucien Grandjean, Corcelles. Tél. 8 20 54.

A vendre une

VIGNE

de 3 ouvriers, sur le Creux près du chemin. S'adresser à Charles Pingeon, Rochefort, tél. 6 52 24.

A vendre

habitation chalet

seule, eau, électricité, terrain attenant. Plage à proximité. Demander l'adresse du No 1361 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer, aux Paros,

terrain pour jardin

au sud de la route. — Tél. 5 61 44.

P. E. 1235

appartement loué, merc

A louer, pour le 24 avril,

appartement

de 3 pièces très ensoleillé. Fr. 115.50 par mois. Tél. 5 58 97.

A louer, à Auvernier, un

appartement

d'une chambre, cuisine et cabinet de toilette; vue et tranquillité. Téléphoner au 8 22 75.

A remettre

appartement

de 3 chambres, cuisine, tout confort. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à D. W. 1352 au bureau de la Feuille d'avis.

COLOMBIER

A louer près du tram, à une ou deux dames, dans maison familiale, 1er étage de 2-3 chambres non meublées, salle de bains, pension si on le désire, pour fin mars ou époque à convenir. Tél. 6 35 87.

Neuchâtel-Serrières

à deux minutes du terminus de la ligne 2 (trolleybus)

A LOUER

APPARTEMENTS

modernes et confortables, avec très belle vue sur le lac et les montagnes.

GARAGES

Pour le 24 juillet et plus tard et le 24 décembre : appartements de 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces.

Loyer mensuel (service de concierge compris) :

2 1/2 pièces à partir de Fr. 137.—

3 1/2 pièces à partir de Fr. 155.—

4 1/2 pièces à partir de Fr. 180.—

5 1/2 pièces à partir de Fr. 210.—

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, 2, Promenade-Noire, Neuchâtel, tél. 5 40 32.

LA COUDRE

A louer, pour les 24 avril et 24 mai 1957,

beaux appartements de 2, 3 et 4 chambres

avec installations modernes : frigo, chauffe-eau, machine à laver automatique, chauffage général par rayonnement, service de concierge. Loyer, chauffage et service de concierge non compris :

2 chambres depuis Fr. 120.—

3 chambres depuis Fr. 152.—

4 chambres depuis Fr. 177.—

Pour traiter et consulter les plans, s'adresser :

a) « Gérance RIC », Chantemerle 5, 2me étage, à Neuchâtel, tél. 5 44 23. Bau AG, für Hoch- und Tiefbau.

b) Talacker 41, ZÜRICH 1, tél. (051) 27 23 38.

A louer pour le 24 avril 1957

appartement de 2 pièces

tout confort, chauffage général, service de concierge, vue imprenable.

Etude Pierre Jung, avocat, Saint-Honoré 5, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

COLOMBIER

A louer locaux pour entrepôt, atelier ou autres, environ 50 m<sup>2</sup>. Faire offres écrites à G. B. 1248 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre à louer, confort. Tél. 6 49 83.

Belle grande chambre au sud, avec tout confort. Tél. 5 49 61.

CHAMBRE

à louer à monsieur, quartier Vauseyon. — Téléphone 5 29 36.

A louer jolie chambre. Port-d'Hauterive 39.

Chambre à louer, Sainte-Hélène 11, tél. 5 16 94.

PENSIONS

Pour notre fils, nous cherchons, pour la nouvelle année scolaire,

PENSION

dans bonne famille où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Adresser offres écrites à S. X. 1367 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Demoiselle cherche à louer une

CHAMBRE

si possible près de la rue du Rocher. Tél. 5 88 12.

Je cherche à louer du 15 juillet au 15 septembre

week-end avec grèves

de 3 à 4 chambres, pour 4 personnes, avec beau dégagement, dans situation tranquille. Prière de faire offres détaillées à Georges Meyer, Hermetches sur Moudon.

OFFRES D'EMPLOIS

La fabrique des montres et chronomètres Ernest Borel, Maladière 71, Neuchâtel, engagerait immédiatement ou pour époque à convenir,

acheveur échappement

avec mise en marche

emboîteur-poseur de cadrans

pour travail en fabrique. — Faire offres par écrit ou se présenter.

Nous cherchons pour le 1er mai au plus tard, jeune homme de 15 à 17 ans, intelligent, sérieux et de confiance comme

GARÇON DE COURSES

et pour travaux de bureau faciles. Faire offres détaillées avec références, si possible photo, sous chiffres P. 2515 N., à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

COIFFEUR

pour messieurs. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Bon gain. Offres à W. Bühler, coiffeur de la gare, Neuchâtel. Tél. 5 11 70.

Nous cherchons, pour le bureau des normes de notre entreprise située en Suisse romande, un

dessinateur de machines

pouvant justifier d'une certaine pratique et habitué à un travail précis et soigné.

Les candidats de langue française sont priés d'adresser leurs offres complètes sous chiffres P. 8507 K., à Publicitas, Lausanne.

aide-polisseur

ayant si possible déjà travaillé dans la branche. Jeune homme serait mis au courant. S'adresser à Mercuria S. A., rue des Pianos 55, Bienne.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU

Bonne calculatrice, habituée à un travail exact et consciencieux. Sténographie pas nécessaire. Situation stable.

Faire offres manuscrites avec photographie et copies de certificats sous chiffres P. 2721 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Banque privée de la place cherche

employée de bureau

pour date à convenir (débutante pas exclue). Faire offres avec photo et certificats sous chiffres P. 2795 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise nouvelle de la branche des cosmétiques cherche, pour le mois d'avril, pour sa succursale de Neuchâtel,

ouvrière-chef d'équipe

habile et consciencieuse, ayant le sens de l'organisation. Personne parlant et écrivant l'allemand aura la préférence. Adresser offres sous chiffres P. 2777 N., à Publicitas, Neuchâtel.

un bon voyageur (se)

pour prise de commandes auprès de la clientèle particulière dans le canton de Neuchâtel. Bonne commission. Carte rose fournie. Belle collection. Affaire sérieuse, possibilité de contrat intéressant pour voyageur capable. Offres sous chiffres P. 2797 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Compagnie genevoise des tramways électriques à Genève

Une inscription est ouverte pour l'engagement de

RECEVEURS-WATTMEN

Conditions requises : les candidats doivent être de nationalité suisse, aptes au service militaire, âgés de 20 à 30 ans, avoir une taille minimum de 165 cm., une instruction et une éducation suffisantes.

Les candidats qui satisfont à ces conditions devront subir avec succès des examens pour être admis comme apprentis.

En cas de nomination (à l'essai pour un an), salaire actuel mensuel brut de Fr. 640.—; si l'agent est marié Fr. 715.— la 1re année et Fr. 725.— les suivantes. Il atteint Fr. 836.— ou Fr. 864.—, selon les fonctions, après 12 ans de service, allocation de renchérissement de vie comprise, plus de Fr. 35.— à Fr. 45.— par enfant, suivant l'âge.

Uniforme fourni par la C.G.T.E. Libre circulation sur le réseau de la compagnie.

Les demandes manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, doivent être adressées à la direction de la C.G.T.E., case Jonction, Genève.



L'INNOVATION cherche pour son bar

UNE ASSISTANTE

EXIGENCES :

la candidate doit posséder une bonne formation professionnelle, avoir quelques années de pratique dans la branche, être capable d'assurer la rentabilité de son département, de prendre les commandes, de veiller au service à la clientèle et de surveiller le personnel.

NOUS ACCORDONS :

poste intéressant et bien rémunéré pour candidate capable. Institutions sociales.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire au chef du personnel des

GRANDS MAGASINS

Innovation LAUSANNE

On demande

filles de ménage

Italienne acceptée. Tél. (024) 2 24 57, Yverdon.

On demande une

PERSONNE

pour remplacement de buffet. Demander l'adresse du No 1368 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise du bord du lac de Neuchâtel offre place stable à une

sténodactylographe

pour correspondance commerciale sous dictée

ALLEMAND - ANGLAIS ou ALLEMAND - FRANÇAIS

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres P. 10531 K., à Publicitas, Lausanne.

Entreprise industrielle de Neuchâtel cherche une

AIDE DE BUREAU

consciencieuse et précise pour travaux de bureau faciles. Place stable et conditions de travail agréables. Adresser offres écrites détaillées à A. B. 1295 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante organisation de vente avec produits de première nécessité demande

représentant

pour la visite de la clientèle particulière. Nous exigeons : bon caractère et bonne présentation. Nous offrons : fixe, provision, frais, assurances accidents et maladie. Caisse de retraite. Personnes désirant travailler auprès d'une maison sérieuse, sont priées de faire offres avec curriculum vitae, photo et certificats, sous chiffres E. 62298 G., à Publicitas, Saint-Gall.

PEINTRES

sont demandés pour entrée immédiate ou à convenir. — S'adresser à l'entreprise André BLANDENIER, à Fontanemelon. Tél. 7 15 22.

Oeuvre d'entraide des malades cherche

un bon voyageur (se)

pour prise de commandes auprès de la clientèle particulière dans le canton de Neuchâtel. Bonne commission. Carte rose fournie. Belle collection. Affaire sérieuse, possibilité de contrat intéressant pour voyageur capable. Offres sous chiffres P. 2797 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Société anonyme ayant son siège principal à Neuchâtel, cherche

habile sténodactylo

On demande : bonne culture générale, quelques années de pratique. On offre : place stable avec caisse de retraite. Entrée le 1er juillet 1957. Faire offres avec photo et prétentions de salaire sous chiffres P. 2685 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Pour le canton de Neuchâtel, je cherche

DÉPOSITAIRE

à la commission, pour mon appareil ménager à grand succès, spécialement destiné à la clientèle particulière paysanne. Gain mensuel minimum : Fr. 1500.— pour travailleur disposant d'une auto. — Adresser offres à J.-P. Goumaz, la Rosière-Lausanne, tél. (021) 28 95 66, dès 20 h.

FLUCKIGER & Co, fabrique de pierres fines, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent

OUVRIER

pour différentes opérations sur les vées et ellipses. On formerait éventuellement débutant ayant les aptitudes nécessaires. Semaine de 5 jours. En cas de convenance, place stable et bien rétribuée.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

AIDES DE BUREAU

Personnel féminin connaissant la dactylographie. Faire offre écrites ou se présenter à

FAVAG

Fabrique d'appareils électriques S.A. NEUCHÂTEL

On cherche pour tout de suite une

sommelière

connaissant bien la restauration. Bon gain. Horaire agréable. Prière de téléphoner au No 5 20 13 qui renseignera.

Importante entreprise industrielle moderne à Zurich cherche, pour fin avril ou date à convenir,

CORRESPONDANTE

NOUS DEMANDONS : habile sténodactylographe, notions d'allemand désirées.

NOUS OFFRONS : travail intéressant dans le service de vente. Place stable. Caisse de retraite.

Nous prions les candidates de nous soumettre leurs offres avec pièces à l'appui, mentionnant la date d'entrée. Adresser offres écrites à G. H. 1333 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

jeune employé capable

ayant terminé son apprentissage pour tous travaux de bureau, contrôle des factures, rapports, etc. Entrée après Pâques, éventuellement 1er juin. — Prière d'adresser offres avec photo et prétentions de salaire à la direction de Pavatex S. A., Jenatschstrasse 4, Zurich 2/27.

FLUCKIGER & Co, fabrique de pierres fines, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent

ouvrières

pour travaux très minutieux et propres. On formerait éventuellement débutantes ayant les aptitudes nécessaires. Semaine de 5 jours. Travail à domicile exclu.

Maison de commerce de la place de Bienne cherche, pour le 1er avril, éventuellement le 15 avril,

EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

possédant connaissances de la comptabilité et de la langue allemande. — Offres sous chiffres AS 15969 J aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», Bienne.

Bureau de la ville cherche, pour entrée le 1er avril ou le 1er mai, garçon de 15 à 17 ans, sérieux et de confiance, en qualité de

COMMISSIONNAIRE

et pour différents travaux de bureau faciles. Bon salaire dès le début. Offres manuscrites avec références sous chiffres P. 2801 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

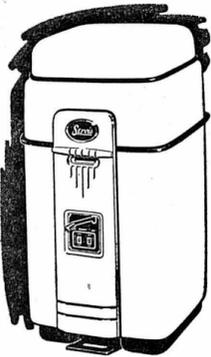
MERCREDI 20 MARS

# DÉMONSTRATION

de la

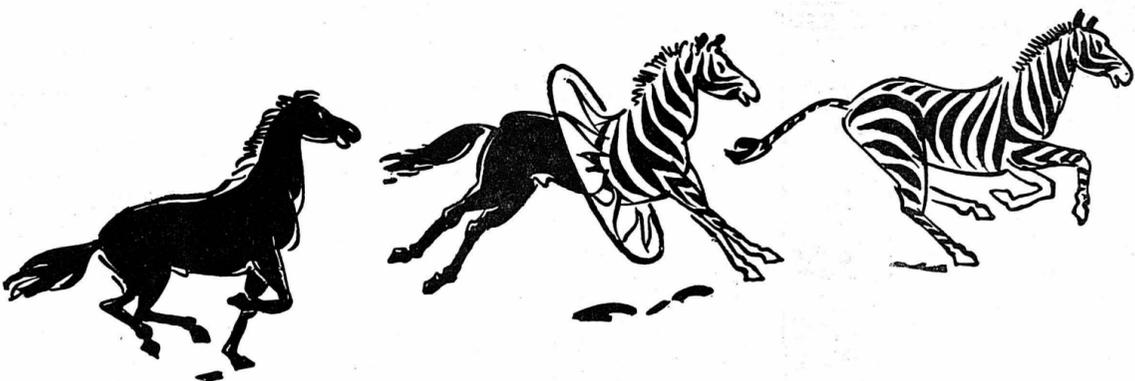
## MACHINE A LAVER «SERVIS»

la petite merveille qui lave, cuit, essore.  
Capacité : 45 litres, avec turbulateur et chauffage de l'eau



**695.-** moins ristourne

Possibilités de vente à tempérament



... Métamorphose ...

Un cheval noir qui se transforme en zèbre? C'est le symbole de purification de la fumée du tabac filtrée à travers le bout breveté de la *Turmac-Superfiltre*. L'efficacité de ce filtre est contrôlée régulièrement.

# TURMAC Superfiltre

Une cigarette de luxe long format 20 pièces Fr. 1.20

Un goût absolument nouveau!



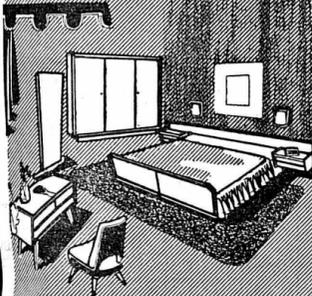
# ROLENS

LA GRANDE MAISON DE Meubles DE LA SUISSE ROMANDE

ST-Pierre 4 - LAUSANNE - Tél. (021) 23 33 38

## SERVICE DE VENTE A CRÉDIT

vous propose, sans acompte ni formalités spéciales, un choix immense de mobiliers de qualité éprouvée avec 10 ans de garantie



	par mois, dès Fr.
Enfouirages divan	5.-
Divans-couches	5.-
Double couches	10.-
Grands meubles combinés	12.-
Studios	12.-
Divans-lit «Liso»	15.-
Salles à manger	15.-
Chambres à coucher	20.-
Mobiliers complets	60.-
etc.	

## BON DE DOCUMENTATION GRATUITE

à envoyer à MEUBLES ROLENS S.A. - St-Pierre 4, LAUSANNE

Adresse \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

## Aux poissons exotiques Charlet

Mail 13 - Tél. 5 64 87

### Tout pour l'aquarium

Prix avantageux



Les pianos  
**STEINWAY & SONS**  
**BECHSTEIN**  
**GROTRIAN STEINWEG**  
**GAVAU**  
**PLEYEL**  
sont exclusivement représentés par  
**Hug & Cie, musique**  
**Neuchâtel**

## Chantier naval Jean-Louis Staempfli

CORTAILLOD - Tél. 6 42 52

### Motogodilles «Johnson»

3 à 35 CV, pour le sport et la pêche à la traine. Représentation de

### bateaux en matière plastique

(Salon de l'auto, stand «Kowa».)

### DIVAN-COUCH

dès 65 fr. Rossel, place Purry (nord de la Banque cantonale). Téléphone 5 86 60.

Si vous cherchez des meubles neufs ou d'occasion, voyez Au Bücheron, Ecluse 20, Neuchâtel, Facilités.

### A VENDRE

2 pousse-pousse (poussettes) soit : 1 blanc, Fr. 35.-, 1 «Dodo» (pliable, avec capote), Fr. 60.-. S'adresser à Bitschin, Fontaine-André 3, le matin.



Chapeaux imperméables depuis Fr. 21.- Seyon 14

A vendre immédiatement

### 1 moto-treuil

«Martin», 4-5 CV, type «Benjamin» avec câble de 80 m.

### 1 compresseur

pour sulfatage, avec tuyau; 1 charrie «Plumett»; 1 râbleuse «Gardon»; 1 lit à 2 places complet; 1 chaise-longue en osier.

S'adresser à Mme H. Saam, avenue du Collège 61, Boudry.

### A vendre chambre à coucher

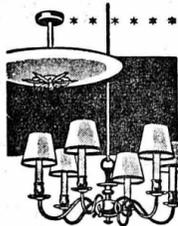
(1 lit à 2 places) en parfait état. Prix avantageux. — Tél. 5 54 78.

### A vendre joli AQUARIUM

en parfait état. Demander l'adresse du No 1349 au bureau de la Feuille d'avis.

### A vendre POUSETTE

«Helvetia», en bon état. S'adresser : Halles 2, 3me étage.



Personne n'a jamais assez de lampes! Faites votre choix parmi notre grand assortiment dans tous les prix. Nous vous conseillerons sans obligation d'achat.

Service d'escompte N. & J.

Rue du Seyon 10 NEUCHÂTEL



### chambre à coucher

Pour cause de départ, à vendre une chambre à coucher, prix avantageux. Tél. 5 56 16.

### Rôti de bœuf

extra-tendre à la BOUCHERIE GUTMANN Premier-Mars

### A vendre cuisinière à gaz

«Krefft», 3 feux, four, pour Butagaz; potager à bois «Le Rêve», 2 plaques et bouilloire. Walter Thüli, Cornaux, tél. (038) 7 72 82.

### A vendre, pour cause de double emploi,

### 1 tour à pivoter d'horloger

ainsi que divers outils. Téléphoner au No 6 37 62, après 19 heures.

## UN MOBILIER DE STYLE

garde toujours sa valeur et ne cesse de faire plaisir

Adressez-vous au spécialiste tapissier-décorateur  
**FRED KUNZ**  
COLOMBIER - Tél. 6 33 15 et 6 35 57



cuir brun, œillets recouverts, semelles «Maloja-Consul»

**29 80**



Ristourne à déduire



Llamacalf brun, 3 œillets

**49 80**

## CLASSIQUE ET TOUJOURS ÉLÉGANT



## Magnifique COSTUME

en ottoman laine, façon cintrée. Veste au col découpé et bordé d'un biais nouveau; 2 poches fantaisie. Jupe droite avec pli couché au dos. Noir - swissair - gris - marine.

**145.-**

GRANDS MAGASINS  
**au Sans Rival**  
NEUCHÂTEL



# AU FIL DES ONDES

Voilà Zizi...

Ce court prénom semblable à un gazouillement est celui d'une nouvelle étoile de music-hall; il s'agit de l'ex-première danseuse Zizi Jeanmaire, brillant sujet des ballets Roland Petit. Cette artiste se révèle remarquable sur le vaste plateau où elle règne aujourd'hui. « C'est Mistinguett II », disent les uns. « Non, rétorquent les autres, c'est Mistinguett retrouvée ». Voilà un compliment de taille. Le 7 mars, nous avons entendu chanter par cette nouvelle divette parisienne les fameux refrains que « Miss » a triomphalement portés dans les deux hémisphères. « Paris, c'est une blonde » et « Je suis une femme... » Jeune, vibrante, portant loin, cette voix nouvelle détaille les couplets avec l'art éclatant qui faisait de son illustre modèle la reine du music-hall, son timbre est prenant, la diction est excellente, l'appel de sa sonorité est perceptible même par les auditeurs lointains. Que d'atouts dans le jeu de la nouvelle étoile!

entendu cette pièce le 10 mars, avec Jean-Paul Pascal et Blanchette Brunoy dans les rôles premiers. Ainsi revivons-nous des pages de la petite histoire certainement vraisemblables, présentées avec force et conviction.

### Voix neuchâteloises

Elle nous vient quelquefois de Genève et nous sommes toujours aises de l'entendre. C'est le bel alto de Mlle Lise de Montmolin. Le 11 mars, elle chanta pour nous de ravissantes pages de Gabriel Fauré, tirées de la « Chanson d'Eve ». Fort bien soutenue par la bonne pianiste M. Le Marc'Adour, la cantatrice mit beaucoup de charme et de sensibilité dans les « Roses ardentes » en particulier.

### Echec et Mat...ter

Les auditeurs de l'émission du 14 mars se sont beaucoup et agréablement instruits en astronomie avec le gagnant des vingt mille kilomètres, M. Marguerat. Sa science est pareille aux espaces sidéraux : infinie. Après lui, se mouvant avec aisance sur la terre ferme, est venue la première des dames de cette plaisante émission, sauf E. ou O., notre spirituelle concœur Mme Matter-Estoppe. Elle est très calée sur Edmond Rostand et tout son théâtre; cette alerte septuagénaire répondit avec brio et autorité aux cinq premières questions rituelles. Nous attendons la suite avec intérêt, félicitant cette Vaudoise spirituelle d'affronter si gaillardement les feux de la rampe et ceux, croisés, des questions ardues!

### Quinze belles minutes

La Chanson du Rhône nous les a offertes, le 16 mars, en nous donnant des chants fort intéressants dans leur composition, et séduisants dans leur interprétation, de Jean Daetwyler. Le chœur était bien soutenu par un groupe d'instrumentistes de la Géronde. Le timbre vocal des chanteurs valaisans est particulièrement beau et riche, on le sait. Leur tempérament musical l'est également. Ainsi, la « Ballade savésane » avait une grâce charmante, les « Mercenaires » un accent viril de grande qualité, et la « Berceuse » bénéficiait de voix féminines émouvantes. Qu'il y a donc de belles choses, au bord du Rhône!

LE PERE SORELL.

## Demain: ÉCONOMIE



### Mercredi

#### SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., Alla marcia. 7.15, inform. 7.20, sourire aux lèvres. 8 h., l'université radio-phonique internationale. 9 h., piano. 9.15, guitare. 9 h., le caté, nouvelles du monde. 10.10, reprise de l'émission radioscénario. 10.40, concert Mozart. 11 h., « Obéron », opéra romantique, de von Weber (1). 11.35, refrains et chansons modernes. 12 h., au carillon de midi, avec. 12.25, le rail, la route, les alpes. 12.45, inform. 12.55, guitare. 13 h., le caté, nouvelles du monde. 13.20, Liedes de Schubert. 13.45, soliste. 16 h., voulez-vous danser? 16.25, le rideau s'entrouvre sur Véronique. 16.55, le disque des enfants sages. 17 h., jeunes virtuoses. 17.15, petite histoire de l'automobile (3). 17.30, l'heure des enfants. 18 h., claviers. 18.05, nouvelles du monde. 18.20, jazzi sur le ring. 18.25, micro-partout. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.45, le piano qui chante. 20 h., question, on vous répondra. 20.20, le piano qui chante. 20.30, concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. 20.35, Erna Berger chante. 20.40, Soliste: Robert Casadesu, pianiste. 20.45, Henri Gagnebin, Franck. 20.50, Juan José Castro, Manuel de Falla, Ravel. 22.30, inform. 22.35, les Nations Unies vous parlent. 22.40, le magazine des beaux-arts. 23 h., petit concert nocturne.

**BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION**  
6.15, inform. 6.20, cascades musicales. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, musique populaire. 7.20, quelques propos. 11 h., émission d'ensemble (voir Sottens). 12 h., musique de films. 12.30, inform. 12.40, le Radio-Orchestre. 13.25, Impresario. 13.55, Thoun-Sonate, de Brahms. 14 h., pour Madame. 14.40, reprise d'une émission radioscénario. 16 h., lecture. 16.30, Radio-Berne auprès des enfants. 17.30, musique pour les enfants, de Gretchaninov. 18 h., programme selon annonce. 19.20, résultats sportifs. 19.30, inform. écho du temps. 20 h., orchestre Michel Legrand. 20.25, Schulfür Eheglück, évocation. 21.05, Erna Berger chante. 21.35, reportage. 22.15, inform. 22.20, concert symphonique.

### TELEVISION

20.30, téléjournal. 20.45, téléthéâtre: Le bal du lieutenant Heit, de G. Arou. 22 h., inform. Emetteur de Zurich: 20.30, téléjournal. 20.45, « Ich mach' dich glücklich », comédie de G. von Vaszary. 22.10, dernière heure et téléjournal.

## MOTS CROISÉS

### Problème No 393

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

### HORIZONTALLEMENT

- On n'en a qu'une à casser. — Fri-vole.
- Midas était bien embarrassé des siennes.
- Pour donner le thon. — En baisse.
- Plant de résistance. — Lu à l'envers. — Courte quand elle est basse.
- Personne. — Il tient rapprochés les branches d'une tenaille.
- Fait parfois évoquer le souvenir de Christophe Colomb. — Epoues.
- Il nous font courber l'échine. — Article. — Ne s'exprime pas sans quelque effort.
- Abréviation. — Courbé et arrondi en dehors.
- Convoitait.
- Espèce d'euphorbe. — Un gourmand doublé d'un benêt.

### VERTICALEMENT

- Compère d'un escamoteur. — Se-connu.
- Petits pavillons circulaires portés par des colonnes.
- S'opposent parfois aux pailles. — Connu.
- Large tranche d'histoire. — Possédé. — Protecteur d'une pupille.
- Le préféré du collègue. — Déesse des fleurs et des jardins.
- Maison de campagne élégante. — Suite de mots.
- Pour rafraîchir John Bull. — Ad-verse. — Son hiver est loin du printemps.
- Pronom. — Petits paragraphes de la Bible.
- Peu clairs.
- Elle tire son nom de sa forme. — Caractère distinctif.

### Solution du problème No 392

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	C	P	R	I	S	O	N
2	I	V	R	A	I	E	A	R	E
3	L	I	A	N	T	E	M	U	
4	H	O	U	A	S	A	R	E	T
5	O	N	E	N	S	C	R	E	R
6	U	P	I	C	O	T	F	A	
7	E	N	T	R	E	R	O	I	L
8	T	E	E	B	A	N	N	I	
9	T	O	I	O	U	R	D	I	
10	E	N	D	O	R	T	E	T	E

## SKI

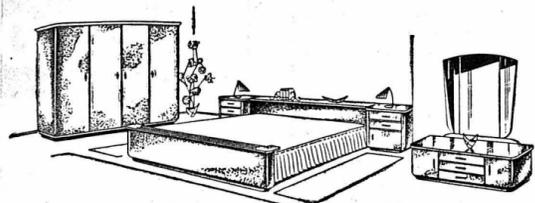
### Les Autrichiens font des ravages

Les Autrichiens ont nettement dominé les épreuves alpines du dernier week-end, c'est-à-dire les épreuves internationales de Stowe (Etats-Unis), de l'Etna et du Gornegrat.

Chez les messieurs, onze classements ont été établis pour ces trois compétitions et les Autrichiens, avec leurs dix concurrents, ont remporté le maximum de onze victoires, neuf deuxième places, neuf troisième places, trois quatrième et deux cinquièmes. Leur bilan se présente comme suit: à Stowe (Sailer, Rieder, Molterer, Pravda): 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757

**FIESTA** LE BON VIN D'ESPAGNE, DIGNE DE TOUTES LES TABLES, À LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES **2.-** CHEZ VOTRE ÉPICIER

**Sensationnel! Fr. 1290.-**



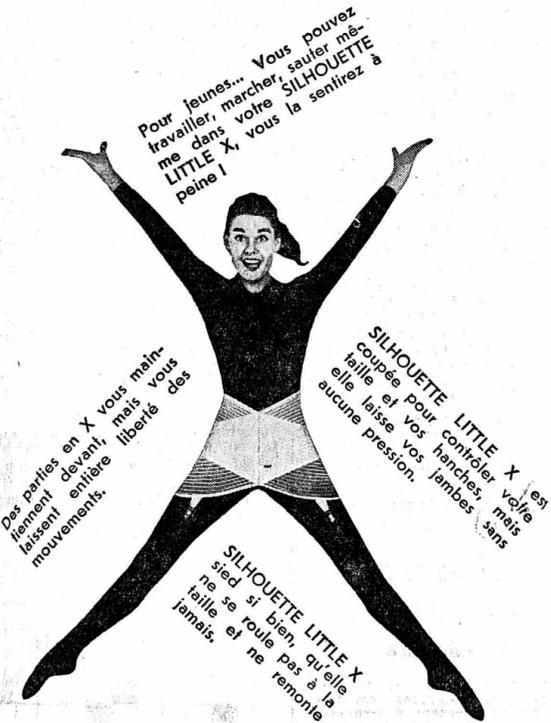
**C'est incroyable, mais pourtant vrai!**

Cette magnifique chambre à coucher (selon cliché), exécutée en bouleau clair, sur socle, avec grande armoire à 4 portes, angles très arrondis, intérieur luxueux — élégante coiffeuse dessus verre, grande glace en 3 parties — lits avec encadrement, ce superbe modèle, exposé actuellement dans nos vitrines, ne vous coûte que Fr. 1290.-

Venez visiter notre choix grandiose, exposition de 100 mobiliers sur 6 étages — sur désir, facilités de paiement — livraisons franco domicile dans toute la Suisse.

**Meubles G. Meyer**

NEUCHÂTEL Faubourg de l'Hôpital Tél. (038) 5 75 05



Pour jeunes... Vous pouvez travailler, marcher, sauter même dans votre **SILHOUETTE LITTLE X**, vous la sentirez à peine!

**SILHOUETTE LITTLE X** est coupée pour contrôler votre taille et vos hanches, mais elle laisse vos jambes sans aucune pression.

**SILHOUETTE LITTLE X** sied si bien, qu'elle ne se roule pas à la taille et ne remonte jamais.

**little X**  
BY *Silhouette*

Nouveau: fabrication suisse. Prix de vente: Fr. **23.50**  
Nouveau: très en vogue, la gaine-culotte.  
En vente dans les magasins et rayons de corsets.  
Fabriqué en Suisse par E. ± A Bachmann, Schaffhouse.



Mélanges spéciaux éprouvés  
Exécution de vos formules



Meubles Au Bûcheron, Ecluse 20, Neuchâtel, comparez prix et qualité. Facilités.

**PIQUETS**

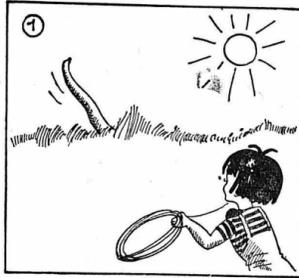
échafas, tuteurs, etc., auront leur durée prolongée de beaucoup, s'ils sont traités aux

**Xylophènes**

« Maag »

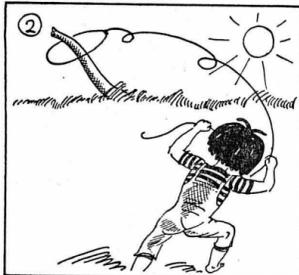
Produits de qualité pour la protection des bois. Vernis XEX, pour barrières, palissades, etc. Jules Robert, S. & R. L., Bevaix, tél. 6 62 92.

La grande chasse de **Nagolet**



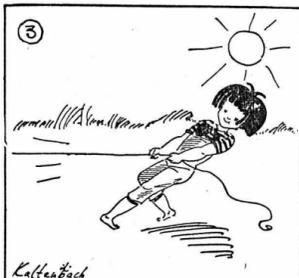
Nagolet, à la découverte, prudemment va, lasso en mains; il avance dans l'herbe verte...

— « Que vois-je là? » dit-il soudain,

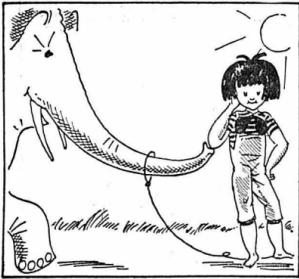


« est-ce un ver géant, un reptile? Capturons-le, pour mieux le voir! »

Et, lancé d'un poignet habile, droit au but le lasso va choir.



Nagolet tend la corde et tire de tous ses muscles, tire encor... C'est un poids lourd, on peut le dire, qui lui demande un tel effort:



un éléphant, un vrai... sauvage! Notre bambin l'a capturé avec la force et le courage que **Banago** lui a donnés.

**BANAGO**

Base solide pour la vie

L'aliment diététique fortifiant pour petits et grands. Fr. 1.90 les 250 gr.



Nago Olten

**MANTEAUX DE FEUTRE IMPRÉGNÉ**  
**LA GRANDE VOGUE CE PRINTEMPS**



69.-

89.-

**NOUS VOUS OFFRONS UN CHOIX VARIÉ EN MANTEAUX DE FEUTRE**

**DONT PLUSIEURS MODÈLES HAUTE NOUVEAUTÉ LEURS COUPES IMPECCABLES ET LES TEINTES LUMINEUSES VOUS PLAIRONT**

Pas de grandes séries

**ROUGE - SWISSAIR - AQUA - JAUNE - CIEL - BLANC et BEIGE**

Tailles 36 à 44

**98.- 89.- 69.-**

Dans nos vitrines, **nouvellement parées, revue permanente des plus belles créations mondiales**



Le magasin qui tient à vous satisfaire

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

**AMOUR PASSE GLOIRE**

par la baronne Orcezy et Louis d'Arvers

16

Musant, rêvant, chantonnant, elle était venue jusqu'au pied de la terrasse où fleurissait un parterre de marguerites. Elle avait d'abord cueilli une grosse gerbe destinée à sa chambre, puis, machinalement, avait commencé d'effeuiller un par un les blancs pétales.

— Il m'aime, dit-elle à mi-voix, un peu... passionnément... pas du tout... Il m'aime... un peu...  
— Passionnément!

Elle était si complètement absorbée par la célébration de ces importants rites, qu'elle n'avait pas perçu le bruit d'un pas, volontairement assourdi. Elle sentit deux mains se poser sur ses yeux, pendant qu'une voix rieuse achevait la prophétie de la marguerite, criait:

— Passionnément!  
Avec un léger cri de frayeur, elle écarta prestement les mains audacieuses, mais elle ne tourna pas tout de suite la tête pour savoir à qui elles appartenaient... un mystérieux instinct lui avait déjà dit que c'était lui...  
— Ah! fit-elle avec une surprise

assez bien jouée, quand il se fut placé devant elle. Sa Grâce de Vessex! Je... vous m'avez fait peur, mylord... je croyais cette partie du jardin tout à fait solitaire et... le duc de Vessex aux pieds de la reine.

— Il est plus heureux d'être aux vôtres, répliqua-t-il avec une admiration évidente, et déjà dévoré de jalousie à la pensée de celui pour l'amour de qui vos jolis doigts interrogeaient les marguerites.

Il avançait la main vers les fleurs à demi découronnées, non qu'il voulût les prendre, mais parce que vraiment il ne pouvait plus résister au désir de toucher le satin de ces petits doigts curieux.

— Oh! dit Ursula, tout à fait confuse, et qui devenait de plus en plus nerveuse et intimidée, je... c'était pour un frère qui est absent et... je désirais savoir s'il en m'a pas oubliée...

— Impossible! dit-il avec une conviction profonde. Même pour un frère, ajouta-t-il avec malice...

— Vous êtes flatteur, mylord...  
— Vérité n'est pas flatterie!

Elle se tut, confuse et charmée sous l'admiration du fier chevalier de son rêve.

Lui s'attardait à regarder les fines couleurs naître et mourir sur le délicat visage, au gré de l'émotion ou de la crainte; il admirait la grâce de ses mouvements de jeune fille simple et sans affectation, le jeu des boucles folles autour de la petite oreille ornée de la bordée de feuilles de roses, et cet étincelant halo des cheveux d'or qui

auréolait sa tête charmante. Son amour pour la beauté était, en ce moment, pleinement satisfait et il regardait, sans se lasser, pendant que, tout au fond de lui-même, résonnait encore la voix pure et captivante qui venait de lui révéler cette âme exquise...

— Vous avez prononcé mon nom, dit-il, s'arrachant à demi à sa contemplative admiration; vous me connaissez donc?

— Qui ne connaît Sa Grâce de Vessex! répondit-elle avec une jolie révérence narquoise.

— Puis-je alors... en retour, connaître le nom de l'ensorcelante chanteuse dont la voix m'a guidé jusqu'ici?

Une idée malicieuse traversa l'esprit de la jeune fille qui baissa gravement les yeux pour répondre avec placidité:

— Je m'appelle Fanny!  
— Fanny?  
— Oui. Vous n'aimez pas ce nom?

— Je ne l'aimais pas avant, mais je l'adore maintenant.  
— Moi aussi! fit-elle étourdiment. Mais, par bonheur, il ne remarqua pas cette singulière affirmation; il était tout entier à son étonnement de ne l'avoir pas rencontrée avant ce jour.

— Votre Grâce ne connaît pas toutes les femmes de la cour.  
— Non, mais je croyais connaître toutes celles qui sont jolies... A présent il me semble que la beauté n'a été pour moi qu'un vain mot puisque

je ne vous ai pas encore vue.  
— Ah! mylord, je commence à penser que votre mauvaise réputation n'est pas usurpée, fit-elle avec un singulier et amusant petit soupir.

— En quoi? Quelle est ma réputation, je vous prie?

— On dit que vous êtes volage; que le duc de Vessex aime... beaucoup de femmes... un peu! aucune constamment et... qu'il est infidèle à toutes...

Il vint tout près d'elle, cherchant ardemment son regard.

— Voulez-vous me permettre de vous prouver que cette réputation est injuste? dit-il vivement, avec un sérieux dont lui-même peut-être, à cet instant, ne se rendit pas tout à fait compte.

— Moi?... Et comment le pourrais-je? interrogea-t-elle, ses yeux candides largement ouverts, de quelle façon...

— De quelque façon qu'il vous plaira.

Sa tête mutine affecta une perplexité plaisante.

— J'ai bien peur, en ce cas, d'être obligée de mettre Votre Grâce sous clés et verrous... Je ne vois pas d'autres moyens contre l'humeur volage...

— Eh bien! mettez-moi sous clés et verrous, dit-il gaiement.  
— Dans une tour inaccessible?  
— Ou il vous plaira.

Elle eut un joyeux petit rire de baby, tandis qu'il se tenait devant elle, sa fière tête inclinée pour at-

tendre sa sentence... Un démon malicieux lui suggérait que, peut-être, il savait fort bien qui elle était, et qu'il fallait, en ce cas, l'obliger tout de suite à se trahir.

Elle regarda bien en face, les yeux fixés sur elle avec une si brûlante admiration et dit, malicieuse:

— Et à qui donnerais-je les clés de la tour; à lady Ursula Glynde?

— Non! venez avec moi dans la tour et jetez la clé par la fenêtre!

— Mais... lady Ursula Glynde? insista-t-elle.

Il eut un geste d'impatience.

— Quelle bizarre et méchante cruauté, dit-il, de me rappeler ce nom quand je n'ai d'oreilles que pour celui de Fanny.

— Vos oreilles ont tort... Lady Ursula Glynde est destinée à devenir votre femme.

— Mais je ne l'aime pas! Et je ne pourrai l'aimer, maintenant!

— Ceux qui la connaissent disent cependant qu'elle a été favorisée par la nature...

— Pour moi elle serait l'amère pillule que les médecins imposent, tandis que vous...  
Mais elle l'interrompit avec vivacité:  
— Vous ne l'avez jamais vue! Comment savez-vous qu'elle vous sera déplaçante?  
— Ah! toutes les lady Ursula Glynde qu'on doit épouser se ressemblent. Elles sont rousses, anguleuses, les pieds larges, les...

Un irrésistible rire fusa dans le silence, un rire d'enfant joyeux, communicatif, sonore, qui emplissait ses oreilles, l'ensorcela, lui donna l'irrésistible désir de la réentendre encore, à tout prix...

Ursula paraissait s'amuser follement...

— Elles ont toutes les yeux bruns, continua-t-il gaiement et, justement, je sens que je ne pourrai plus jamais supporter les yeux bruns.

Ursula voila ses beaux yeux bleus sous les longues franges de ses cils.

— Quels yeux peut, le plus facilement, supporter Votre Grâce, pour le moment? s'enquit-elle avec un air d'agüichante modestie.

Mais quelque fluide magnétique, un lutin d'amour peut-être, dut passer entre eux, car ses paupières se relevèrent en dépit de sa volonté, et l'indiscret Vessex put plonger jusqu'au fond de ses yeux dévoilés pendant qu'il répondait:

— Les plus bleus parmi les bleus... qui cependant sont gris parfois... et, vraiment oui! sont, par moments, verts comme la mer et, comme elle, calmes et troublants en même temps...

— La reine a les yeux verts... comme la mer, dit-elle malicieusement, et j'ai toujours entendu dire que lady Ursula Glynde avait les yeux bleus...

Et, pour détourner son regard, elle lui tendit une marguerite.

(A suivre)

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Les conférences LA TÉLÉVISION

M. Maurice Apothé, ingénieur à la direction générale des P.T.T., a terminé, vendredi dernier, la série des huit conférences données sous les auspices de l'Université populaire neuchâteloise, par un exposé sur la télévision.

Une illustration de journal est faite d'une multitude de petits points plus ou moins visibles, selon que la trame est serrée ou lâche. Chacun de ces éléments est une intensité lumineuse moyenne qu'il s'agit de reproduire à l'endroit correspondant de l'image reçue, procédé qu'utilise la télégraphie (le belinogramme) par exemple. Lorsqu'une cellule photoélectrique reçoit de la lumière, elle donne un signal électrique proportionnel à l'éclairement qu'en télévision on transmet de sa source au récepteur par fil ou par ondes hertziennes. Là, l'information électrique sera « traduite » en information lumineuse sur l'écran de l'appareil-récepteur.

L'acheminement simultané de chaque point nécessiterait autant de cellules, autant de voies de communications qu'il y a de points. La recherche technique consistait justement à diminuer ces cellules, ces voies et ces lampes et à trouver un dispositif permettant de « lire » ligne après ligne, comme on suit un texte, la succession des points. Sur l'écran, la lumière de la petite lampe est projetée sur une plaque photographique selon le même système. Ainsi se transmet, en quelques instants, une image fixe. La télévision conserve ce même système, mais y ajoute le mouvement, à raison de 25 à 30 images par seconde, en se fondant sur le même principe qu'utilise le cinématographe lorsqu'il règle la rapidité du déroulement des images sur la faculté (ou le défaut) de l'œil humain (persistence rétinienne).

Les premiers brevets de transmission d'images datent de 1848. Pendant longtemps, les systèmes imaginés pour faire l'analyse et la synthèse de l'image furent mécaniques. Ce n'est qu'en 1927 que Zworinkin, ayant mis au point l'icône, put envisager une télévision publique. L'icône est un tube, vide d'air, qui contient une mosaïque de minuscules cellules photoélectriques. L'image est projetée sur cette mosaïque et chaque cellule se charge d'une quantité d'électricité proportionnelle à la quantité de lumière qu'elle reçoit. Un fin pinceau d'électrons balaye la mosaïque et décharge des cellules l'une après l'autre. Le courant de décharge varie en fonction de l'éclairement de chaque cellule : c'est le signal dit « vidéo », correspondant au contenu de l'image. Dans le récepteur, on a eu l'idée aussi, vers 1927, de remplacer la petite lampe par le tube de Braun, inventé vers 1910 déjà. Un faisceau d'électrons balaye une surface de verre (l'écran de l'appareil), le choc des électrons y provoque de la lumière grâce à un revêtement spécial.

Alors que le signal « son » de la radiodiffusion emprunte des lignes téléphoniques jusqu'à l'émetteur, on transmet le signal « image », ou « vidéo » au moyen de liaisons sans fils, parfois appelées câbles hertziens. Ce sont des liaisons d'ondes extrêmement courtes concentrées en faisceaux très fins, transmises, en général, par des réflecteurs paraboliques. L'espace doit être libre entre l'antenne de transmission et celle de réception d'un câble hertzien. Cela exige des relais sur des

immeubles élevés, des tours ou des sommets entre la source de programme et les émetteurs.

Le travail des techniciens, celui de tous les collaborateurs des émissions de la télévision est exigeant. Il faut agir rapidement, avoir un œil sensible pour discerner avec célérité la meilleure des images que les différentes caméras enregistrent sur-le-champ, afin que les téléspectateurs reçoivent non seulement une image parfaite, mais celle qui donnera pleinement l'atmosphère du spectacle télévisé.

Le conférencier a complété son exposé de projections lumineuses qui illustrèrent son texte de documents particulièrement intéressants.

### A la Société d'histoire et d'archéologie

## Les derniers cas de lèpre dans le canton de Neuchâtel

On sait que la lèpre, fréquente chez nous au moyen âge comme dans toute l'Europe occidentale, était au XVIIIe siècle déjà en forte régression. Les léproseries ou maladreries, qui existaient dans plusieurs juridictions du comté, étaient alors désaffectées pour la plupart, tombant de décrépitude ou utilisées à d'autres fins. Celle de Neuchâtel, la plus importante, subsista jusqu'au début du XVIIIe siècle, mais elle abrita alors surtout des vagabonds et des indigents de passage. Pourtant, surnommée la terrible maladie reparaisant épisodiquement, mettant les autorités dans l'obligation d'intervenir, non pour soigner généralement, mais pour protéger la santé publique. En 1599, on signale une lépreuse à Fresens, une autre à Marin en 1602, une troisième à Cormondrèche en 1604. D'autres cas isolés apparaissent encore en 1620 et 1634, mais la lèpre est devenue si rare qu'en 1664, les autorités de la ville jugent possible de fermer leur maladrerie à titre d'essai.

Or, en 1671, un cas suspect est signalé à l'autorité. Un propriétaire cossu des Crossettes, près de la Chaix-de-Fonds, Daniel Humbert-Droz-Collet, passe dans l'opinion pour être atteint de lèpre. Les dimanches de sainte cène, les fidèles éprouvent de la répugnance à boire dans la coupe après lui. On évite son commerce. Mais comme aucune preuve formelle de sa maladie n'a été apportée, il va et vient librement, ce qui provoque une réprobation générale. Au mois d'août, enfin, une démarche en règle est faite par l'autorité communale auprès du Conseil d'Etat pour amener l'intervention de ce dernier. Deux médecins, les docteurs Tite d'Aubigné et Simon Chevalier, sont délégués alors à la Chaix-de-Fonds. Humbert-Droz est sommé de se faire examiner par ces praticiens, qui le déclarent atteint « d'éléphantiasis » dans un rapport circonstancié. Ce dernier, par bonheur, nous est parvenu. La cour de justice de la Chaix-de-Fonds prononce alors son verdict : Humbert-Droz, déclaré dangereux pour la collectivité, sera désormais séparé de la société. En l'absence d'une maladrerie à la Chaix-de-Fonds, on l'obligera à vivre solitaire dans sa demeure. Il doit prononcer le serment de lépreux qui énumère les

## Les Hongrois dans notre canton

Voici, tout d'abord, quelques chiffres : au 5 février 1957, 316 réfugiés hongrois étaient arrivés dans le canton de Neuchâtel ; 96 d'entre eux avaient passé de chez nous dans d'autres cantons pour des raisons d'ordre professionnel, et quelques-uns avaient repris le chemin de leur patrie.

Sur les 215 réfugiés qui sont actuellement chez nous, 153 ont été placés à Neuchâtel, à la Chaix-de-Fonds et au Locle, et 62 ont été accueillis par vingt et une communes dans les six districts du canton.

Le Comité neuchâtelois d'aide aux réfugiés rend hommage au généreux empressement du peuple de chez nous. Il exprime sa gratitude à toutes les personnes et collectivités qui lui ont fait des offres d'hébergement, d'entretien ou de travail. Au surplus, il regrette vivement de n'avoir pas pu satisfaire à toutes les demandes. Il n'y avait, dans le contingent qui nous a été attribué, personne qui fût à même d'être maçon, ouvrier de campagne ou employés de maison. Quant aux communes, associations professionnelles ou particuliers qui auraient aimé recevoir des familles, nous n'avons pu, qu'exceptionnellement, répondre à leur désir.

Enfin, l'instabilité de certains de nos hôtes, tout à fait explicable au lendemain du drame qu'ils avaient vécu, leur difficulté d'adaptation à la vie de chez nous, les échanges entre cantons, nous ont valu une période de tâtonnement et de mesures qui ont pu paraître parfois peu cohérentes, mais nous ne doutons pas que le public ait compris la complexité extrême des problèmes que chaque réfugié nous a posés et les variations continues de la situation.

Maintenant que l'effectif des réfugiés est, pour un temps du moins, relativement stable, nous pouvons entreprendre l'effort de patiente assimilation de nos hôtes. Il ne s'agit, en aucun cas, de les détacher de leur patrie, de leurs souvenirs, de leurs traditions, mais de les acclimater à notre pays, à nos habitudes, à notre façon de travailler et de vivre pour qu'ils ne souffrent pas trop de leur dépaysement. Il faut alors, pour que cela soit possible, que nous soyons aidés par le peuple neuchâtelois ; et nous le sommes déjà.

A la Chaix-de-Fonds et au Locle, des centres d'accueil ont été créés, où les réfugiés se retrouvent, où ils sont informés, orientés, encouragés, initiés à la langue française, et où l'on s'efforce de répon-

dre aux questions angoissantes souvent qu'ils se posent. Neuchâtel, à son tour, a aménagé, grâce à l'initiative de la commune, qui a offert, au cœur de la ville, un local approprié, un home où peuvent se rencontrer, le soir, ces exilés, exposés au tourment de la solitude. Nous attendons de nos concitoyens qu'ils ne se lassent pas, ni ne se relâchent dans leur élan de solidarité humaine. Nous suggérons aussi à ceux dont les offres généreuses n'ont pas pu être satisfaites, d'accepter d'autres formes d'entraide, telles que parrainages en faveur de jeunes gens en cours d'études ou d'apprentissages onéreux. Nous demandons encore qu'on nous aide à combattre les tentatives de commerçants peu scrupuleux qui, par l'appât de la vente à tempérament, exposent nos protégés à des dépenses inconsidérées.

Les réfugiés de Hongrie, à vues humaines, séjourneront longtemps chez nous. Il importe que nous persévérions dans l'entreprise d'accueil que nous avons commencée, que nous fassions preuve de patience, que nous renoncions à notre manière helvétique de faire la leçon à tout le monde, que nous ne laissions pas s'éteindre la flamme qui brûlait en nous il y a trois mois, car nous ne devons pas oublier que le peuple de Hongrie paie aujourd'hui le prix de notre liberté.

Un journal de Suisse allemande, en décembre dernier, disait à ses lecteurs :

*Evitons-nous de retomber dans les vieilles habitudes de chaque jour ? Parviendrons-nous à garder présent à notre esprit le malheur des Hongrois et ses causes ? On verra alors, mais alors seulement, si nous avons retenu la leçon des événements de ces derniers mois et surtout, si nous sommes vraiment à la hauteur de notre devoir de samaritains.*

Pour le comité d'aide aux réfugiés, le président : Marc DUPASQUIER.

## La journée de M'ame Muche



— C'est très joli... mais pas pour toi. Renvoie-la tout de suite !

## LA VIE NATIONALE

### L'extraordinaire randonnée d'une famille de pingouins

Notre correspondant de Bâle nous écrit :

Depuis la mort d'Alfred, son pingouin impérial, le jardin zoologique de Bâle ne possédait plus aucun représentant de cette famille antarctique réputée pour sa taille et la distinction de son allure. Désirant combler cette lacune, le directeur du zoo, M. Lang, s'entendit avec le chef d'une expédition française en Terre Adélie, qui promit de lui rapporter les palmipèdes désirés à condition... qu'il aille les chercher lui-même en Australie.

Le télégramme annonçant le retour de l'expédition française arriva et M. Lang rallia en hâte le pays des kangourous pour prendre livraison de son bien. Hélas ! Le bateau — un vieux bric-à-brac norvégien — arriva au port sans les pingouins impériaux, ayant dû charger au dernier moment un hélicoptère et divers autres objets encombrants. Ses flancs recelaient toutefois un groupe de vingt et un pingouins adéliens, varié et un peu moins imposant que les pingouins impériaux, que les matelots avaient dû charger en pleine tempête alors que le navire était déjà en marche. L'état des pauvres bêtes n'était pas brillant à leur arrivée sur le sol australien, car aucune provision n'avait été prévue pour eux et une longue semaine s'était écoulée sans qu'ils pussent se mettre le moindre petit poisson sous le bec.

### Il en reste dix-sept

Faute de pingouins impériaux, M. Lang décida de se contenter d'adéliens et resta quelques jours à Sydney pour y remplir certaines formalités et permettre à ses futurs pensionnaires de reprendre des forces. Puis il s'envola avec son précieux chargement à destination de l'Europe, après s'être vu contraint de modifier son itinéraire en raison de la déconfiture d'une compagnie aérienne. A Honolulu, quatre de ses « polaires » ne résistèrent pas à la chaleur et passèrent de vie à trépas. On fit une nouvelle halte à Vancouver, puis le groupe des survivants au complet reprit l'air en direction de l'Arctique et du pôle Nord, ce qui doit bien constituer le comble du dépaysement pour un pingouin de l'Antarctique ? A l'heure actuelle, directeur et pingouins sont arrivés à bon port, le premier fort heureux de retrouver son jardin en plein réveil printanier, les seconds un peu éprouvés par leur voyage et la température presque estivale de ce premier printemps baïlois.

D'autres représentants de la faune australienne accompagnaient M. Lang dans son voyage de retour, mais, faute de temps, leur présentation à la presse fut remise au mois prochain.

L.

### prohibitions habituelles en cas de maladie contagieuse grave :

interdiction de marcher ailleurs qu'au milieu de la chaussée, quand il se promène, de quitter ses gants en chaque occasion, de toucher de ses lèvres le goulot d'une fontaine, de loger à l'auberge en cas de voyage. Il doit se signaler à chacun par son « cliquet » et porter un vêtement facilement reconnaissable.

Humbert-Droz mourut l'année suivante déjà : succomba-t-il à son mal, et de quelle manière ? On ignore. Toutefois, est-il que les détails nombreux qu'a fournis cette affaire jettent une lumière curieuse sur l'hygiène pratiquée chez nous il y a deux siècles et demi. Sachons gré à M. Louis Thévenaz d'en avoir tiré l'essentiel pour une communication fort originale, présentée par son fils, M. Henri Thévenaz, à la séance que tint, le 14 mars dernier, la section locale de la Société d'histoire.

~~~~~

Au cours de la seconde partie de la soirée, M. Alfred Schnegg parla des rapports séculaires de Neuchâtel avec Soleure. Combourgeoisies, relations politiques ou économiques, échanges d'artistes, de savants ou d'ouvriers, les contacts n'ont pas manqué entre les deux villes et leurs autorités, et cela dès le moyen âge.

### VAL-DE-TRAVERS

#### SAINT-SULPICE Commission scolaire

(c) La commission scolaire a tenu séance vendredi soir, 15 mars, sous la présidence du pasteur J.-P. Barbier.

Examens. — Les examens écrits auront lieu les 1er et 2 avril et les examens oraux dans les jours suivants. L'exposition des ouvrages et des travaux aura lieu les 6 et 7 avril.

Vacances. — Les vacances du printemps auront lieu du 15 au 27 avril, le début de la nouvelle année scolaire étant fixé au 29 avril. Les vacances d'été sont fixées du 15 juillet au 17 août ; celles d'automne du 13 octobre au 26 octobre. La rentrée des bergers étant fixée à cette date, et celles d'hiver, du 25 décembre au 4 janvier.

Grande classe. — La commission scolaire décide que, dorénavant, la dernière heure de l'année scolaire tous les élèves du collège seront groupés en une séance de « grande classe » au cours de laquelle on entendra et participera aux chants de chaque classe et un message du président de la commission scolaire. Cette séance est fixée le 13 avril.

Fête de la jeunesse. — La commission forme le projet de fixer la Fête de la jeunesse non plus un dimanche, mais un samedi après-midi et celle du dimanche sera alors réservée à la course scolaire ; le cas des enfants de familles nombreuses pouvant être étudié.

Divers. — Des enfants vont demander des congés au préposé lorsqu'ils les ont déjà prises. Cette manière d'agir est illégale et ne sera plus dû tout admise à l'avenir.

### VALLEE DE LA BROYE

#### AVENCHES Au Conseil communal

(sp) Dans sa dernière séance, le Conseil communal d'Avenches s'est occupé de la vente du bâtiment de la poste aux P.T.T., qui avaient demandé à l'acheter en 1955.

Le conseil avait autorisé la Municipalité à discuter les conditions de cette vente et une commission spéciale s'était occupée de déterminer la valeur de ce bâtiment et du terrain attenant.

La Municipalité a proposé à la direction des postes un prix de vente de 200.000 francs. Mais les P.T.T. n'offrirent que 140.000 fr., considérant qu'il y avait des transformations pour 100.000 fr.

La majorité du conseil a estimé l'offre des P.T.T. insuffisante, vu la situation favorable de l'immeuble et a chargé la Municipalité de faire une nouvelle proposition sur la base de 170.000 fr.

Cautionnement. — Le conseil s'est occupé de ventes de terrains et de la réadaptation du règlement du conseil, puis il a abordé la question d'un cautionnement en faveur de la Société de développement, qui envisage la construction d'un bâtiment à la plage d'Avenches, comprenant les installations en rapport avec les exigences actuelles (lavabos, W.-C., cabinets locaux pour le gardien et amenée d'eau potable).

Afin d'assurer le financement de ces dépenses, la Société de développement a demandé à la B.C.V. un crédit de 50.000 fr., qui devrait être garanti par le cautionnement « solidaire » de la commune d'Avenches. Le conseil estime qu'on peut accorder ce cautionnement, vu l'intérêt général qui en est cause. Le conseil a admis ce point de vue, et l'urgence ayant été acceptée, a autorisé la Municipalité à cautionner la Société de développement pour un montant de 50.000 francs.

M. Ravussin, syndic, a eu le plaisir d'annoncer ensuite que les comptes de la commune bouclent par un léger boni.

Credit. — Une demande d'un crédit de 11.000 fr. a été faite pour financer l'ouverture d'un concours auprès des architectes en vue de l'édification d'un nouveau bâtiment devant remplacer le théâtre actuel.

### JURA VAUDOIS

#### SAINTE-CROIX Un nouveau professeur

(c) Faut-il candidats, le poste de professeur de langues du collège mixte de Sainte-Croix était occupé, depuis environ deux ans, par des maîtres temporaires. Le Conseil d'Etat vient de désigner à cette fonction M. Jean-Pierre Schneider, qui enseigne actuellement au collège de Vevey.

### RÉGIONS DES LACS

#### YVERDON La population ne cesse d'augmenter

(c) Il y a actuellement, à Yverdon, 15.132 habitants, contre 14.104 en 1956 à la même époque. Ce chiffre comprend 8212 Vaudois (7204), 5887 Confédérés (6173) et 1033 (727) étrangers. D'une année à l'autre, la différence est donc de 1028.

On constate que le nombre des Vaudois domiciliés sur le territoire communal a beaucoup augmenté. Le fait est dû aux naturalisations de Confédérés, enregistrées durant ces derniers mois. C'est ainsi que l'effectif des bourgeois d'Yverdon a passé, de mars 1956 à mars 1957, de 238 à 894.

La plupart des étrangers résidant dans notre ville sont Italiens, suivis de près par les Français et les Allemands. Il s'agit surtout d'employés de maison, d'hôtel et de fabrique. Avec le retour des ouvriers saisonniers du bâtiment, leur nombre augmentera encore au cours des semaines à venir.

#### GRANDCOUR Marché du travail

(c) Un seul chômeur figure actuellement sur la liste de contrôle de l'office communal de Grandcour. Au cours des mois de janvier et de février, il n'y en a eu que trois ou quatre d'inscrits : des manœuvres, employés dans l'industrie du bâtiment, qui avaient été obligés par le mauvais temps à suspendre momentanément leur activité.

## Nouvelles économiques et financières

### BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

#### ZURICH

|                         |           |          |
|-------------------------|-----------|----------|
| 8 1/2 % Fed. 1945 déc.  | 100 1/2 d | 100.70   |
| 3 1/2 % Fed. 1944 avril | 99.10     | 99.      |
| 3 % Fed. 1949           | 94 1/2 d  | 94.      |
| 2 1/2 % Fed. 1954 mars  | 91 1/2 d  | 91 1/2 d |
| 3 % Fed. 1955 juin      | 93 1/2 d  | 93 1/2 d |
| 8 % C.F.P. 1938         | 96 1/2 d  | 96 1/2 d |

#### ACTIONS

|                           |          |           |   |
|---------------------------|----------|-----------|---|
| Banque Pop. Suisse (p.s.) | 820      | 820       | d |
| Union Eques Suisses       | 1460     | 1464      | d |
| Société Bancaire Suisse   | 1277     | 1288      | d |
| Crédit Suisse             | 1295     | 1305      | d |
| Electro-Watt              | 1200     | 1200      | d |
| Interhandel               | 1400     | 1435      | d |
| Motor-Columbus            | 1182     | 1180      | d |
| S.A.E.G. série I          | 87       | 87        | d |
| Indélec                   | 699      | 699       | d |
| Italo-Suisse              | 224      | 223       | d |
| Réassurances Zurich       | 2270     | 2320      | d |
| Winterthur Accid.         | 860      | 865       | d |
| Zurich Accidents          | 4750     | 4875      | d |
| Aar et Tessin             | 1128     | 1140      | d |
| Saurer                    | 1250     | 1270      | d |
| Aluminium                 | 402      | 412       | d |
| Bally                     | 1100     | 1115      | d |
| Brown Boveri              | 2400     | 2420      | d |
| Fischer                   | 1660     | 1675      | d |
| Lonza                     | 1040     | 1045      | d |
| Nestlé Alimentana         | 2945     | 2960      | d |
| Sulzer                    | 2725     | 2735      | d |
| Bâtimère                  | 189 1/2  | 185       | d |
| Canadian Pacific          | 138 1/2  | 139 1/2   | d |
| Pennsylvania              | 86       | 86 1/2    | d |
| Italo-Argentina           | 26 1/2   | 26 1/2 d  |   |
| Royal Dutch Cy            | 188 1/2  | 189       | d |
| Sodec                     | 33 1/2 d | 33 1/2 d  |   |
| Stand. Oil New-Jersey     | 244 1/2  | 245       | d |
| Union Carbide             | 472      | 471       | d |
| American Tel. & Tel.      | 402      | 403       | d |
| Du Pont de Nemours        | 767      | 770       | d |
| Eastman Kodak             | 361      | 363       | d |
| General Electric          | 240 1/2  | 241       | d |
| General Foods             | 185      | 185 1/2 d |   |
| General Motors            | 171      | 170 1/2 d |   |
| International Nickel      | 448      | 449       | d |
| International Paper Co.   | 416      | 416       | d |
| Kennecott                 | 466      | 469       | d |
| Montgomery Ward           | 160 1/2  | 161       | d |
| National Distillers       | 116 1/2  | 116       | d |
| Allumettes B.             | 53 1/2 d | 53        |   |
| U. States Steel           | 251      | 251       | d |
| F.W. Woolworth Co.        | 188      | 188 1/2 d |   |

#### BALE

|                        |       |   |       |
|------------------------|-------|---|-------|
| Ciba                   | 5000  | d | 5025  |
| Schappe                | 640   | d | 640   |
| Sandoz                 | 4700  | d | 4710  |
| Gelgy nom.             | 5550  | d | 5625  |
| Hoffm.-La Roche (b.j.) | 13200 | d | 13230 |

#### LAUSANNE

|                        |      |   |      |
|------------------------|------|---|------|
| B.C. Vaudoise          | 850  | d | 850  |
| Crédit F. Vaudois      | 800  | d | 800  |
| Romande d'électricité  | 550  | d | 550  |
| Ateliers constr. Vevey | 595  | d | 600  |
| La Suisse Vie (b.j.)   |      | d |      |
| La Suisse Accidents    | 5600 | d | 5600 |

#### GENEVE

|                       |      |   |         |
|-----------------------|------|---|---------|
| Amerosee              | 195  | d | 194 1/2 |
| Aramayo               | 25   | d | 25      |
| Chartered             | 40   | d | 40      |
| Charmilles (Atel. de) | 1000 | d | 1010    |
| Physique porteur      | 900  | d | 910     |
| Sécheron porteur      | 640  | d | 625     |
| S.K.P.                | 214  | d | 214     |

Télévision Electronica 12.51  
Tranche canadienne § can. 105.

### Bourse de Neuchâtel

|                          |         |         |
|--------------------------|---------|---------|
| ACTIONS                  | 18 mars | 19 mars |
| Banque Nationale         | 690     | d 680   |
| Crédit Fonc. Neuchât.    | 700     | d 700   |
| La Neuchâteloise as.g.   | 1700    | d 1650  |
| Ap. Gardy Neuchâtel      | 270     | d 260   |
| Cabl. élec. Cortaillod   | 16700   | d 16700 |
| Cabl. et Tréf. Cossonay  | 5900    | d 5550  |
| Chaux et cim. Sulz. r.   | 3000    | d 3100  |
| Elec. Dubel de Ch.S.A.   | 185     | d 1850  |
| Elment Portland          | 6000    | d 6000  |
| Etablissements Perrenoud | 510     | d 510   |
| Suchard Hol. S.A. «A»    | 360     | d 360   |
| Suchard Hol. S.A. «B»    | 1800    | d 1800  |
| Tramways Neuchâtel       | 590     | d 600   |

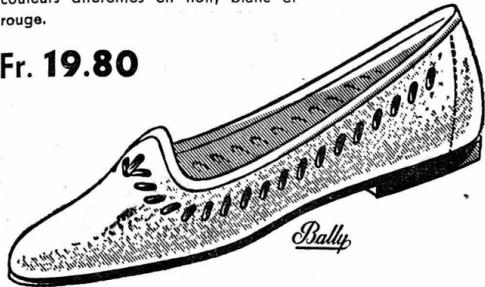
#### OBLIGATIONS

|                |            |       |   |       |
|----------------|------------|-------|---|-------|
| Etat Neuchât.  | 2 1/2 1932 | 97.50 | d | 97    |
| Etat Neuchât.  | 3 1/2 1945 | 100   | d | 100   |
| Etat Neuchât.  | 3 1/2 1949 | 100   | d | 100   |
| Com. Neuch.    | 3 1/2 1947 | 96.50 | d | 96.50 |
| Com. Neuch.    | 3 1/2 1951 | 93    | d | 93    |
| Ch.-de-Fonds   | 4 1/2 1931 | 100   | d | 100   |
| Le Locle       | 3 1/2 1947 | 99.75 | d | 99.75 |
| Cabl. Cortail. | 4 1/2 1948 | 100   | d | 100   |
| Forc. m. Chât. | 3 1/2 1951 | 93.50 | d | 93.50 |
| Elec. Neuch.   | 3 1/2 1951 | 91    | d | 91    |
| Tram. Neuch.   | 3 1/2 1946 | 97    | d | 97    |
| Chocol. Klaus  | 3 1/2 1938 | 97    | d | 97    |
| Paillard S.A.  |            |       |   |       |

**DES CHAUSSURES LÉGÈRES...**

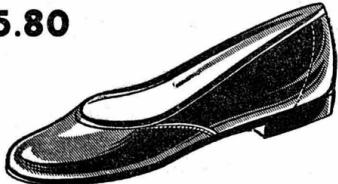
4115. Voici revenu le temps des ballerines. Non content de combler vos secrets désirs, ce modèle de provenance italienne les dépassera largement. En Lamabox combiné avec garniture de couleurs différentes en noir, blanc et rouge.

Fr. 19.80



4111. ELVIRA Magnifique ballerine pour la jeunesse. Vraiment une chaussure jolie et légère. La grande surprise est son prix... Fr. 15.80. En Elk beige, rouge, bleu suisse et blanc. En vernis noir Fr. 16.80.

Fr. 15.80



CHAUSSURES

**Royal**

Le patron est toujours satisfait



**MACHINES A ÉCRIRE**

S'énervent contre votre dactylo? Ah, non! ça n'en vaut pas la peine. Le travail de votre bureau ralentit. Les frais augmentent. Examinez plutôt sa machine à écrire et demandez-nous un essai, sans engagement, d'un modèle ADLER. Adler vous offre de la satisfaction journalière.

Avant tout, on consulte

**RAMSEYER**

Agence cantonale Adler  
Terreaux 1 - Neuchâtel - Tél. 5 12 79

**Scie à métaux**

hydraulique, lame de 500 mm., en parfait état, à vendre d'occasion. — Ecrire sous chiffres P. 2798 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Comme la femme cuit on la chérit.  
Servez des Raviolis



Raviolis Roco en boîtes de 5 grandeurs avec points Juwo

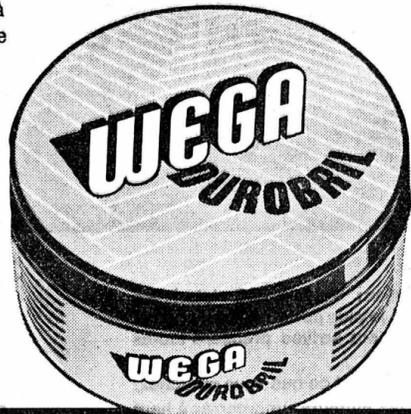


Si vous cirez une fois à fond vos sols,

leur entretien sera longtemps bien plus facile!

Avec une couche très fine de Durobril WEGA passée tout de suite au frottoir, vous obtiendrez une surface très dure et brillante dans laquelle aucune saleté ne réussira à s'incruster. De temps à autre, un coup de frottoir ou un peu de Liquid-Polish WEGA - excellent aussi pour nettoyer - suffira pour en rafraîchir le brillant.

1/2 kg Fr. 4.50



L'extrême dureté des cristaux de cire que contient le Durobril WEGA exige l'emploi d'un frottoir assez lourd. Si vous ne disposez que d'un frottoir léger, prenez plutôt du Wax-Polish WEGA, car il est plus tendre et vous le ferez briller sans peine à votre convenance.

Fabricant: A. Sutter, Munchwilen (Thurg.)

**Important!** Chaque boîte de WEGA-Durobril contient une rondelle de papier-aluminium. Envoyez celle-ci jusqu'au 31 octobre 1957 à la maison A. Sutter à Munchwilen/TG. Vous recevrez un chèque spécial de 20 points SILVA en échange.

**HALTE aux vers du bois**

Traitements préventifs et curatifs des charpentes, meubles, etc., contre les champignons et vers du bois, avec les

**XYLOPHÈNES <MAAG>**

Contrôles et offres gratuits par Jules Robert maître couvreur diplômé Bevaix, tél. 6 62 92

**L'ECLUSE des beaux PAPIERS PEINTS**



M. THOMET ECLUSE 15-20

**POITRINE DE MOUTON**

BOUCHERIE R. MARGOT vente au comptant

**COUTURE**

dans tous les tissus Grand choix de jersey - tricot

au mètre dans les qualités suisses et françaises

**Jersey - tricot**

Mme E. Mennet Neuchâtel Rue du Seyon 50



Laver, quand vous voulez

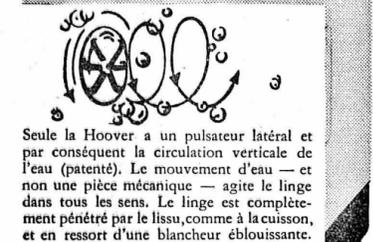
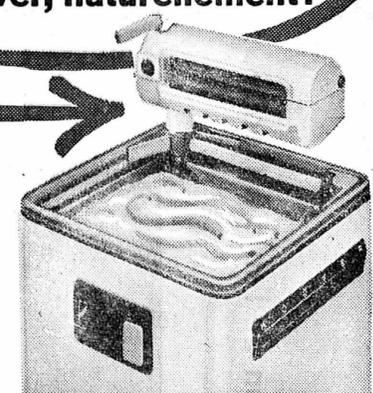
... grâce à Hoover, naturellement!

L'heureuse propriétaire d'une Hoover est indépendante: elle peut laver quand elle veut. — Votre Hoover est toujours à votre disposition. Et avec la Hoover, vous lavez encore plus proprement et rapidement, tout en ménageant votre linge!

Même les plus grands draps passent dans l'essoreuse électrique et en sortent, «prêts à être étendus». Les boutons et les fermetures-éclaircs ne sont pas endommagés — les rouleaux s'adaptent automatiquement. Un simple mouvement du genou actionne le bouton de contrôle (Stop): vos mains restent libres! Après emploi, l'essoreuse se range tout simplement dans la cuve.

Et, de plus, tous les autres avantages de la Hoover: lavage rapide (jusqu'à 15 kg. de linge à l'heure). Chauffage monté dans la machine. Pompe de vidange automatique. Tous les modèles avec cuve en acier. Modèles sans chauffage ... dès Fr. 395.— Modèles avec chauffage ... dès Fr. 660.— Modèles avec chauffage et essoreuse électrique ... dès Fr. 880.—

Avantageuses conditions de paiement.



Seule la Hoover a un pulsateur latéral et par conséquent la circulation verticale de l'eau (patenté). Le mouvement d'eau — et non une pièce mécanique — agit le linge dans tous les sens. Le linge est complètement pénétré par le lissu, comme à la cuisson, et en ressort d'une blancheur éblouissante.

● Deux fers à repasser en un seul! Avec le fer à repasser Hoover à vapeur ou à sec, vous repassez plus vite et sans peine: la vapeur travaille pour vous! Un coup de pouce à l'interrupteur — et vous avez un fer à repasser à sec avec 4 positions de réglage. Poids léger (seulement 1,750 kg.); très grande surface de repassage. Fr. 89.—

Davantage de loisirs ... grâce à

**HOOVER**

Hoover vous donne du temps ... pour vous reposer, pour votre famille, pour des heures joyeuses! Demandez une démonstration à domicile, sans engagement, dans un bon magasin de la branche ou chez nous. Appareils Hoover SA., Zurich Bureau à Lausanne, Avenue Montchoisi 1

„Bon“ et „bon marché“ font deux. Exigez toujours la qualité!

... rien ne remplace



**HAG**





**Concentré de pétrole à base d'ortie FRANCO-SUISSE**

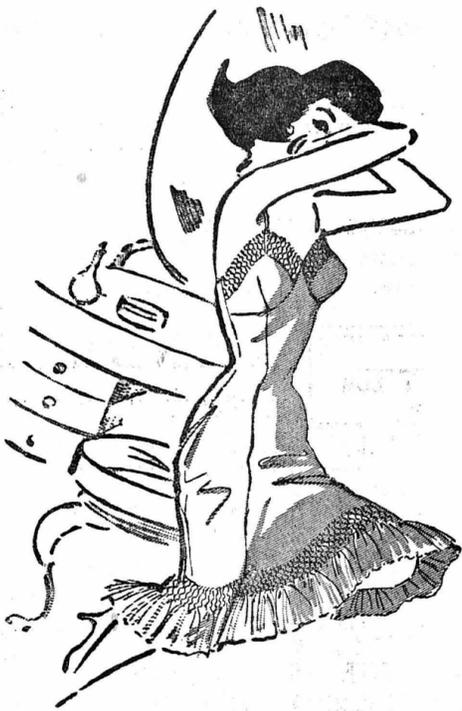
La seule lotion capillaire dont l'efficacité absolue contre la chute des cheveux et les pellicules opiniâtres est garantie.

Le grand flacon Fr. 6.70 Le petit flacon Fr. 5.-

Utilisez en outre pour vous laver la tête: le shampooing concentré pour vous coiffer: le fixateur BEL-FIX  
En vente dans toutes les maisons de la branche  
En gros: Ewald & Cie. S.A., Pratteln/Bâle



**Succès ou argent remboursé**



Nouveaux et ravissants modèles

**COMBINAISONS**  
Nylon

coquettement garnies de plissés et de dentelles, déjà depuis . . . . .

**11<sup>90</sup>**

moins ristourne !



**Nouveau!**  
**Film Kodak**  
**Verichrome Pan**



**pour tout sujet - par tout éclairage!**

Voici enfin le film en bobine avec lequel vous maîtrisez sûrement n'importe quel sujet par n'importe quel éclairage: au grand soleil, par temps couvert et avec le flash. Une vaste latitude de pose et une grande rapidité — pas moins de 80 ASA! — caractérisent le nouveau film Kodak Verichrome Pan. Et, ce qui est tout aussi important: toutes les couleurs sont traduites en

gris dans leur valeur exacte. Autre avantage: son grain fin, ce qui signifie pour vous: des agrandissements impeccables, d'une parfaite netteté.

Essayez ce nouveau film universel et utilisable par n'importe quel temps. Il sera en vente sous peu chez votre marchand-photographe dans tous les formats courants.

- au soleil:** ombres fouillées, grande acuité dans les détails, gradation parfaite;
- par temps couvert:** excellentes prises de vues même avec peu de lumière.
- au flash:** photos d'intérieur et d'extérieur pleines de naturel.

Kodak S.A., Lausanne

**A VENDRE**

**Mobilier d'occasion**

ensuite de reprise, ayant été utilisé environ une année, comprenant:

- 1 table de cuisine, 4 tabourets,
- 1 chambre à coucher en bouleau, 2 sommiers,
- 2 protège-matelas, 2 matelas, 2 duvets « Dupla »,
- 2 traversins, 2 oreillers, 1 couvre-lits, 2 couvertures, 1 tour de lits, 1 plafonnier et 2 lampes de chevet.

1 studio comprenant: 1 sofa et 2 fauteuils, 1 guéridon, 1 combiné 3 corps, 1 tapis, 1 lustre à 3 bras, 1 lampadaire.

le tout livré franco **Fr. 3200.-**

**Ameublements Odac Fanti & C<sup>ie</sup>**

**COUVET** Grande Rue 34-36 Tél. (038) 9 22 21

**AU CORSET D'OR**  
Rosé-Guyot  
Neuchâtel

**GROSSESSE**  
Ceintures spéciales dans tous genres avec san-25.45 gte dep. Ceinture «Salus» 6% S.R.N.J.

Sous les auspices de la Croix-Rouge suisse, et en collaboration avec le Groupe des dames coopératrices, le Conseil neuchâtelois de la famille (Pro Familia) organise deux

**cours de soins au foyer**

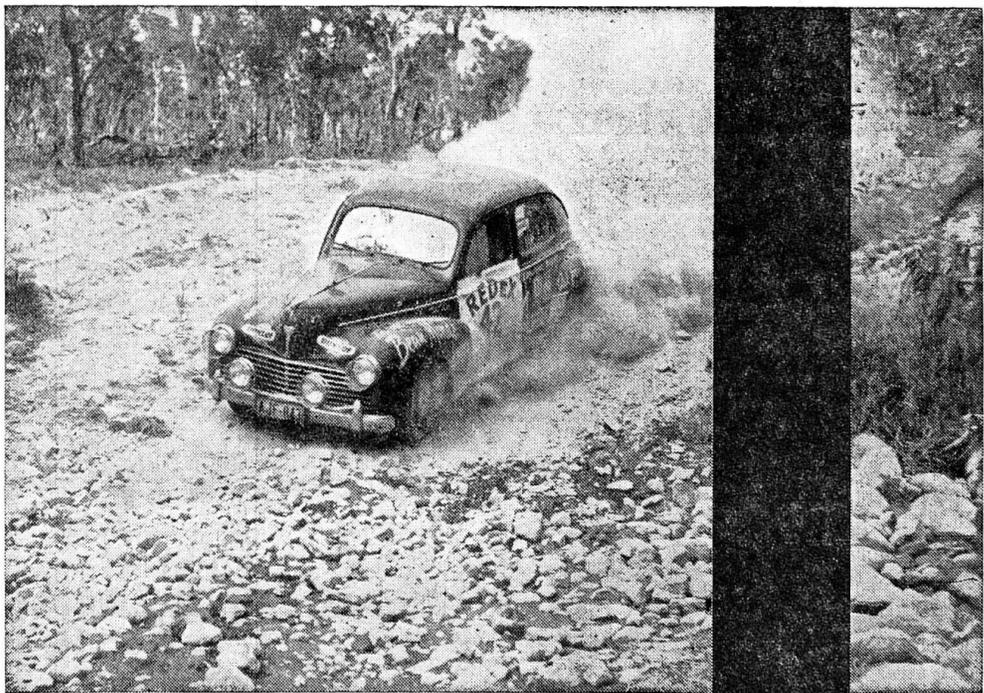
qui seront donnés par une infirmière diplômée

Prix du cours de 6 leçons de 2 heures (après-midi ou soir): Fr. 8.-

Prière de s'adresser, pour tous renseignements et inscriptions: au bureau de la Société coopérative de consommation, Sablons 39 (tél. 5 37 21)

Ces voitures réputées sont exposées au Salon de l'auto à Genève

On juge la **Peugeot** sur la route



Peugeot vous dit pourquoi:



Cette image doit retenir votre attention: Voici la 203 victorieuse à l'un des Rallyes d'Australie, qualifié le plus dur du monde (Redex 1953). En 1956, une 403 est également arrivée première toutes catégories (Ampol Trial).

Les PEUGEOT 203 et 403 vous apportent ce que vous cherchez: **La vitesse dans l'économie:** par les moteurs supercarrés à haut rendement (39 CV au litre de cylindrée pour la 403) et une 4ème surmultipliée économique plus utile que jamais pour limiter la consommation.

**Le confort:** par une suspension souple sans excès permettant de rouler agréablement sur mauvais terrain. Superconfort avec les sièges couchettes.

**La sécurité:** par un équilibrage parfait des masses et de la suspension, ce qui assure une adhérence extraordinaire.

Naturellement, vous avez déjà vu les modèles PEUGEOT. Mais cela ne suffit pas. Ce qui compte surtout c'est de faire un essai sur la route. Nos concessionnaires sont à votre disposition, et seront heureux de vous faire faire cet essai.



Venez les voir et les essayer

Agent depuis 1931:

**J.-L. SEGESSEMAN, Garage du Littoral, Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel**

Tél. 5 26 38

Au début de la route des Falaises

**OFFRES D'EMPLOIS**

(Suite de la 2me page)

La Fabrique d'ébauches du Landeron engagerait

**quelques manœuvres et quelques ouvrières**

connaissant la fabrication de l'ébauche. Réfectoire à disposition. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres au bureau de la fabrique ou téléphoner au No (038) 793 21.

NOUS CHERCHONS

**PERSONNE INSTRUITE**

et capable d'enseigner le français, l'allemand et les branches commerciales.

**EGOLE TAMÉ, Concert 6, Neuchâtel**

Nous cherchons :

- mécanicien-ajusteur**
- mécanicien-outilleur**
- mécanicien-fraiseur**
- mécanicien d'essai**
- pointeur (secrétaire d'atelier)**
- ouvriers sur machines**

Faire offres avec copies de certificats à Edouard Dubied & Cie S.A., Couvet.

Importante entreprise cherche pour son bureau de ventes, une

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

qualifiée pour divers travaux de bureau et facturation. Connaissance des langues française et allemande. Offres détaillées sous chiffres Z. 21545 U. à Publicitas, Bienne.



S.A., Neuchâtel, Treille 4, tél. 5 20 01

engage

**commissionnaires**

Importante maison de commerce de Neuchâtel engagerait tout de suite ou pour époque à convenir,

**sténodactylographe**

habile et consciencieuse, de langue maternelle française. La titulaire doit être à même d'enregistrer la correspondance sous dictée et doit avoir déjà occupé avec succès un emploi similaire. Place stable et bon salaire à personne capable.

Par la même occasion, une

**jeune employée de bureau**

ayant terminé avec succès son apprentissage, serait également engagée. — Faire offres avec références sous chiffres R. W. 1334 au bureau du journal.

Fabrication de produits cosmétiques s'installant prochainement à Neuchâtel, engage

**JEUNES OUVRIÈRES**

pour travaux de conditionnement, emballage, expédition. Activité variée et agréable. Travail en équipe. Adresser offres sous chiffres P. 2778 N. à Publicitas, Neuchâtel.

La Compagnie des Montres Longines, à Saint-Imier, engage

**1 mécanicien-outilleur**

au courant de la fabrication du petit outillage.



visitant la clientèle particulière pour importante maison de fabrication bien organisée et introduite dans la branche lingerie-trousseaux. Clientèle dans le canton. Nous offrons situation stable, avec possibilités de revenus considérables. Propre fondation de prévoyance du personnel. Conditions d'engagement à convenir. On demande des aspirants ayant déjà de l'expérience comme représentants dans la branche ou ailleurs, éventuellement des débutants sérieux qui croient posséder le don de la vente. Adresser offres avec photo et bref curriculum vitae sous chiffres R 78247 G à Publicitas, Saint-Gall.

Entreprise de la branche textile dans le Jura neuchâtelois cherche, pour entrée au plus tôt,

**comptable expérimenté**

sachant correspondre en langues allemande et française. Il s'agit d'un poste de confiance, stable et d'avenir, bien rétribué. — Les personnes qui aiment un travail indépendant et qui désirent se créer une situation intéressante sont priées d'envoyer leurs offres de service avec certificats, prétentions de salaire, curriculum vitae et photo sous chiffres P. 2756 N. à Publicitas, Neuchâtel.



L'INNOVATION cherche pour son bureau du personnel

**UNE SECRÉTAIRE**

EXIGENCES :

la candidate doit posséder une bonne culture générale, quelques années de pratique, être discrète, douée d'esprit d'équipe et d'initiative, avoir le goût de l'organisation et de l'entregent.

NOUS ACCORDONS :

poste intéressant, d'avenir et bien rémunéré à candidate capable. Nous offrons entre autres comme avantages caisse de maladie, assurance accidents, caisse de retraite, un rabais sur les achats effectués dans la maison, etc.

Si cette offre vous intéresse, adressez-vous dès aujourd'hui au chef du personnel des

GRANDS MAGASINS



en joignant à votre lettre manuscrite vos copies de certificats et une photo-passeport récente.

Importante manufacture d'horlogerie cherche, pour le service des factures, un

**employé de bureau**

habile dactylographe, intelligent, actif, et pour le service des expéditions-formalités d'exportation, un

**employé expérimenté**

bien au courant de tous les travaux d'exportation.

Entrée 1er mai ou date à convenir.

Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres P. 10,025 J., à Publicitas, Bienne.

On cherche

**femme de ménage**

pour quelques heures par semaine. — S'adresser : avenue de la Gare 8, rez-de-chaussée.

On cherche

**sommelière**

pour tout de suite. Débutante acceptée. Café Bel-Air, le Plan, Neuchâtel.

**BUREAU**

de la place cherche pour le commencement d'avril,

**DÉBUTANTE**

sachant si possible déjà la sténodactylographie. Sera rapidement initiée à tous les différents travaux de bureau. Faire offres manuscrites à case postale 31810, Neuchâtel.

**femme de chambre**

aide de service, pour le 1er avril ou pour tout de suite. Faire offres à Mme Vuille, hôtel du Crêt, Travers.

On cherche, pour Saint-Gall, jeune homme honnête et actif comme

**commissionnaire**

et pour aider à la boucherie. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Offres à J. Müller-Strub, boucherie, Rorschacherstrasse 176, Saint-Gall 7.

**Dactylographe**

serait engagé (e) pour 3 à 4 semaines. Il s'agit de remplacement pour cause de maladie. Téléphoner au 5 17 12 à Neuchâtel.

La Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S.A., à Pesex, cherche quelques

**ouvrières**

habitant la région. Seront formées. Se présenter.

Importante fabrique de soieries cherche

**employée de bureau**

pour correspondance. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Entrée le plus tôt possible. Joli petit appartement à disposition, situé à 15 km. de Zurich.

Offres sous chiffres O. Z. 1364 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

**aide-chauffeur**

pour remplacement d'un mois. Entrée immédiate. Téléphoner au 5 68 69.

On cherche

**sommelière**

Restaurant de la Tonnelle, Montmolin. Tél. 8 16 85.

On cherche pour entrée immédiate, jeune homme honnête et propre comme

**commissionnaire**

Bon salaire et congés réguliers. Adresser offres à la confiserie Radelfinger, place Purry 5, Neuchâtel. Tél. (088) 5 17 25.

**secrétaire**

Spécialiste de médecine interne, à Neuchâtel, cherche pour le 1er mai sachant dactylographier (si possible analyses courantes de laboratoire). Offres sous chiffres P 2553 N à Publicitas, Neuchâtel.

**BACHMANN & Cie S.A.**

Département bois et mécanique

cherche, pour son usine à Travers, pour entrée à convenir :

- 1 mécanicien de précision expérimenté**
- 1 mécanicien outilleur expérimenté**
- 1 apprenti ébéniste (encore une place disponible pour le 1er mai 1957)**
- 1 habile sténodactylographe (français)**
- 1 secrétaire de direction**

ayant de l'initiative et habituée à tous les travaux de bureau : français, allemand et si possible anglais.

Les offres détaillées, avec copies de certificats, curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, sont à adresser à : Bachmann & Cie S.A., bureau d'administration, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

Jeune employé de commerce (Suisse allemand) cherche

**PLACE**

intéressante en Suisse romande pour perfectionner ses connaissances en langue française. Offres à envoyer sous chiffres D. 34152 Lz. à Publicitas, Lucerne.

**EMPLOYÉ DE COMMERCE**

de langue maternelle allemande, désirant se perfectionner dans la langue française,

**cherche place**

comme tel pour correspondance, travaux comptables, etc. — Adresser offres écrites à K. F. 1859 au bureau de la Feuille d'avis.

**PERSONNE**

de confiance cherche place pour faire le ménage. Adresser offres écrites à H. A. 1356 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme marié, serrurier-soudeur, possédant permis pour poids lourds, plusieurs années de pratique, cherche place de

**CHAUFFEUR**

à Neuchâtel ou aux environs. Date d'entrée à convenir. — Offres sous chiffres J. M. 1358 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche place pour le 1er mai pour

**JEUNE FILLE**

de 15 ans, dans une bonne famille avec enfants, pour apprendre le français. — Adresser offres écrites à M. N. 1360 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme marié, 42 ans, connaissant parfaitement les matériaux de construction et possédant diplôme de serrurier, cherche place de

**MAGASINIER**

Adresser offres écrites à I. T. 1357 au bureau de la Feuille d'avis.

**Menuisier-ébéniste**

qualifié, cherche place. S'adresser à Angelo Pizzolante, chez M. F. Roux, Petit-Cortailod. — Tél. 6 43 86.

**JEUNE FILLE**

de paysan, de 18 ans, cherche place dans ménage privé ou de commerçants, pour apprendre la langue française. Famille Mäder-Fuchs, Sürthubel, Post Rosshäusern (BE).

Homme marié, actif et travailleur, cherche place dans l'alimentation comme

**MAGASINIER**

Adresser offres écrites à Y. P. 1293 au bureau de la Feuille d'avis.

**Suisse allemande**

**cherche place**

provisoirement pendant l'été, si possible dans bureau, pour se perfectionner dans la langue française. L'entrée pourrait avoir lieu en juin. Adresser offres sous chiffres G. 34154 Lz. à Publicitas, Lucerne.

**L'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'Avis de Neuchâtel engagerait encore un apprenti COMPOSITEUR-TYPOGRAPHE**

pour ce printemps. Les candidats que ce métier intéresse voudront bien se présenter immédiatement au bureau de l'imprimerie munis de leurs certificats scolaires.

SERVICES TECHNIQUES.

Nous cherchons pour le mois d'avril

**APPRENTIE VENDEUSE**

Faire offres avec certificat d'école et photographie ou se présenter aux Chaussures Bally Populaires, rue du Seyon.

**AU REZ-DE-CHAUSSÉE du mercredi 20 au samedi 23 mars**



**DE CAFÉ**

préparé par



Grands Magasins

**au Sans Rival**



**Dans ce cas, prenez HENCO!**

Voulez-vous économiser à la fois temps et argent? Dans la mousse d'Henco, la saleté disparaît aussitôt. Pourquoi donc tremper ou pré-laver dans une lessive coûteuse?

**Le linge trempé à l'Henco est à moitié lavé!**

55 ct. seulement

**REMERCIEMENTS**

La famille de

Monsieur Armand REZZONICO

profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime sa reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs affectueux messages, se sont associés à sa douloureuse épreuve.

Monsieur et Madame Paul MATILE-MARENDAZ et leur fils René, émus des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment leur sincère reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, ont pris part à leur grande peine.

Neuchâtel, le 18 mars 1957. (Charmettes 85).

Les enfants de Madame Charles FREYTAG, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui les a frappés, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui les ont entourés.

Serrières, mars 1957.

**ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS!**

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs

GRANDES FACILITÉS



LIVRAISON FRANCO

Beaux-Arts 4

NEUCHÂTEL

Croix-du-Marché 3

A vendre un vélo d'homme « Allegro » et un vélo de dame « Peugeot », en parfait état. Tél. 5 70 19.

A vendre, à l'état de neuf, belle cuisinière à gaz « Eskimo » blanche, avec couvercle, quatre feux, four et batterie complète. Adresse: Gibraltar 8, 1er ouest.

AVIS DIVERS

On prendrait encore quelques élèves pour

LEÇONS ou répétitions. — Téléphone 5 89 48.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

Les spaghetti sont encore meilleurs au

Hero-Sugo

Conserves Hero Lenzbourg



95 ct.

Contient de la viande finement hachée!

L'ÉCOLE BÉNÉDICT DE NEUCHÂTEL. grâce à son enseignement individuel, prépare avec le maximum de chances de succès aux examens suivants: a) SECRETARIAT: Certificat de l'école et diplôme de la Fédération suisse de l'enseignement privé. b) LANGUE FRANÇAISE: Certificat et diplôme délivrés par l'Association des établissements d'enseignement privé du canton de Neuchâtel. c) ANGLAIS: Lower certificate of Cambridge et diplôme de la British Chamber of Commerce. d) P.T.T. et C.F.F.: Examens d'admission. e) ÉCOLES OFFICIELLES: Examens d'entrée collège classique, école secondaire, école de commerce. f) DIVERS EXAMENS de langues et de branches commerciales de l'école. Rentrée de printemps: 23 avril

Pour votre intérieur: LA PERFECTION MEUBLES PERRENOUD LE FABRICANT QUI FABRIQUE RÉELLEMENT. Visitez nos expositions CHAUX-DE-FONDS-NEUCHÂTEL-LAUSANNE-GENÈVE-BERNE FABRIQUE À CERNIER. Treille 1 Neuchâtel

Fr. 50.000.- à 6% sont demandés par commerçant solvable, garantis par hypothèque de 2me rang. D'autres garanties à disposition. Durée du prêt et remboursement suivant entente. Faire offre: Poste centrale, Case No 728, Neuchâtel.

MOLIERE ROBUSTE en cuir brun, semelle caoutchouc (support plantaire en cambrure). Série Nos 27/29 FR. 17.80 Série Nos 30/35 FR. 19.80 Série Nos 36/39 FR. 24.80 AUTRES MODÈLES depuis Série Nos 27/29 FR. 15.80 Série Nos 30/35 FR. 18.80 Série Nos 36/39 FR. 23.80 CHAUSSURES J.Kurth SA Seyon 3 NEUCHÂTEL

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS - NEUCHÂTEL VOYAGES DE PÂQUES 4 jours PARIS: tout compris Fr. 177.- voyage - chambre - petit déjeuner Fr. 104.- billet 2me classe Fr. 50.- ALASSIO: tout compris Fr. 142.- REMISE DE 5% aux membres de la Société Coopérative Migros Neuchâtel Programmes dans les magasins ou à l'Ecole-Club Migros dès le 22 mars 1957

Je cherche à emprunter la somme de Fr. 6000.- (six mille francs) pour l'agrandissement d'un domaine. Remboursement et intérêts selon entente. Écrire sous chiffres AS 226 J aux Annonces-Suisse S.A., «ASSA», Bienne. On cherche 12.000 fr. à 10% remboursables dans les 24 mois, garantie hypothécaire. Adresser offres écrites à R. E. 1366 au bureau de la Feuille d'avis.

Au restaurant des Vieux-Prés Samedi 23 mars à 20 heures MATCH AU COCHON JAMBON, LARD, SAUCISSES Famille Jean Oppliger Tél. 7 15 46

HOME D'ENFANTS « LE POINT DU JOUR », La Chaux-de-Fonds A 15 minutes au-dessus de la ville, altitude 1150 m. Situation splendide dans sapins et pâturages. Reçoit un nombre limité d'enfants pour vacances, changement d'air, week-end, séjour de longue durée, etc. Références de 1er ordre. Tél. (039) 2 68 44 Mme G. Triponez-Gerber

Un médecin se penche sur le mystère de la vie Il n'est pas de problème plus angoissant pour ceux qui réfléchissent que celui de la vie humaine. La complexité de l'organisme humain et des innombrables échanges chimiques qui conditionnent son existence, dépassent l'imagination, et la troublent profondément. Tant de choses restent mystérieuses dans le fonctionnement de la mécanique splendide qu'est notre corps! Comment la nourriture devient-elle énergie? Comment le cœur peut-il battre plusieurs milliards de fois sans que rien ne semble l'animer? Qu'est le sommeil? Le mouvement des muscles? Et comment, surtout, maintenir cet admirable ensemble en bon état de marche? Voilà ce que seul un médecin doublé d'un philosophe, comme le docteur Nussbaum, pouvait se permettre d'étudier au cours d'une série de trois passionnantes causeries intitulées: La plus belle des mécaniques: la nôtre Ces causeries seront données à la SALLE DES CONFÉRENCES DE NEUCHÂTEL avenue de la Gare, à 20 h. 15 Le 22 mars: Observer pour comprendre Si nous regardions cette mécanique pour la mieux connaître... Le 23 mars: Apprendre à vivre en bonne santé Pour éviter les « pannes » voici les règles d'entretien que vous devez suivre. Le 24 mars: Réfléchir pour expliquer Qui l'anime cette mécanique? L'esprit? Mais sans corps, y aurait-il un esprit? Sous les auspices de la Voix de l'Espérance

Excursions FISCHER Dimanche 24 mars GENÈVE Salon de l'automobile Départ: 7 h. 30, place de la Poste, Fr. 14.- RENSEIGNEMENTS-INSRIPTIONS: AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21 MARIN (Neuchâtel) ou RABUS, optique (sous les Arcades)

La Cave Neuchâteloise Terreaux 7 Tél. 5 85 88 AU BAR Consommations aux prix de brasserie

Salle des conférences Mercredi 20 mars 1957, à 20 h. 30

LA PATERNELLE société neuchâteloise de secours mutuels aux orphelins, présente: 2 films: terre bénie (sonore et en couleurs) Promenade à travers le parc national suisse Quator vocal: Mmes Irène Hartenbach soprano Irène Bourquin alto MM. Robert Kubler ténor Claude Gafner basse JODLER CLUB Entrée gratuite Invitation cordiale à chacun L'APRÈS-MIDI à 15 heures séance destinée aux enfants et préparée spécialement par Dr A. Wander S.A., Berne.

Les Halles Notre assiette du jour: Ravioli Maison au beurre noisette Fr. 2.20

CAFÉ DU THÉÂTRE Brasserie-Restaurant Empêché de manger aux heures de repas? Aucune importance... La cuisine est à votre disposition jusqu'à 23 h. 30

visitez à Neuchâtel la nouvelle grande exposition d'ameublement! Choix grandiose sur 6 étages Plus de 100 mobiliers installés Meubles G. Meyer 11, faubourg de l'Hôpital (038) 5 75 05

Maintenez votre PIANO au diapason, faites-le accorder régulièrement PIANOS RENÉ STROBEL Accords - Réparations - Ventes Transformations - Polissages - Devis PESEUX, chemin Gabriel 26 - Tél. 8 23 24 Membre de l'Association suisse des accordeurs et réparateurs de pianos.

Déchirés, troués, mités, salis vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobilière 5. Tél. 5 49 48.

PRÊTS de Fr. 200.- à Fr. 2000.- sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de Prêts S.A., Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Actions et obligations suisses et étrangères Négociations aux meilleures conditions

NEAC S.A. Tél. (022) 32 16 10 1, place Saint-Gervais Genève Bulletin mensuel gratuit

Salon de coiffure GÖBEL Fondé en 1881 La fidélité de notre clientèle est une garantie de son entière satisfaction Croix-du-Marché-Trésor 1 Tél. 5 21 83

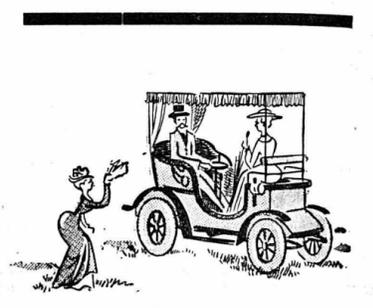
Véhicules à moteur A vendre ou à échanger contre voiture « VW » « Simca Aronde » année 1956, 25,000 km. — Tél. (038) 7 13 36. A vendre vélomoteur 150 cv. avec assurance. S'adresser à Stalder, Seyon 12, 2me étage gauche, de 12 h. 30 à 13 h. 30 ou après 18 heures.

HORS-BORD d'occasion, en parfait état de marche, liquidée à bas prix. Archimède Johnson 18 CV Chantier naval, René Favre, Nyon, tél. 9 53 75.

Le bon conseil: Avant d'acheter une occasion, adressez-vous au Garage Mercedes-Benz, Plain de l'Arène à Colombier, où vous trouverez un beau choix de réelles occasions de tout genre à des prix intéressants. Ça vaut la peine! A vendre moto « D.K.W. » 250 cm³, en parfait état de marche. Prix à discuter. S'adresser à M. Selter, Dombresson.

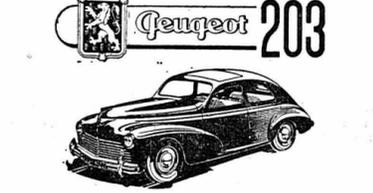
A vendre de première main. AUTO LLOYD 600 cc. modèle 1955-1956, ayant roulé 16,000 km. La plus avantageuse des petites voitures 4 places. Vitesse de pointe 100 kmh. Réelle occasion, Fr. 3600.-. Case postale 984, Neuchâtel. A vendre « Lambretta » 1956, modèle de luxe, 4500 km., Fr. 1050.-. R. Stegmüller, Evole 39. Tél. 5 15 69.

« FIAT 1100 » Occasion neuve, dernier modèle. Tél. 5 31 31, entre 12 et 13 heures. « VESPA » à vendre, modèle 1953, 21,000 km., parfait état, sortant de révision, nombreux accessoires, pare-brise. — Tél. 5 52 48.



Toujours jeune MEME D'OCCASION!

Une automobile est un stock de kilomètres d'autant plus important que la voiture est de meilleure qualité. L'on peut dire qu'une voiture est jeune lorsqu'elle est capable de parcourir encore un grand nombre de kilomètres économiquement. Sur le marché des voitures d'occasion, la jeunesse des voitures PEUGEOT est proverbiale, parce que leurs qualités de vitesse, de régularité, de confort et d'économie ne s'atténuent pas à l'usage. C'est pourquoi vous avez intérêt, si vous désirez ne pas avoir de surprises en achetant une auto d'occasion, à n'acheter qu'une PEUGEOT 203 chez l'agent PEUGEOT, qui seul vous livre les PEUGEOT revisés, parfaitement au point, d'aspect et de présentation impeccables, toutes vendues avec trois mois de garantie. Venez voir le beau choix de PEUGEOT 203, 7 CV, modèles 1949 à 1955, limousines quatre places, toit coulissant et chauffage, dégivrage, et cabrio-limousines quatre places, quatre portes.



Depuis Fr. 2000.- GARAGE DU LITTORAL Agence Peugeot J.-L. Segessemann Neuchâtel - Tél. 5 26 38 Au début de la nouvelle route des Falaises

« Fiat 1400 B » A vendre de particulier « Fiat 1100 » 6 CV, 4 portes, 31,400 km. très soignée, housses. — Adresser offres écrites à U. J. 1369 au bureau de la Feuille d'avis.

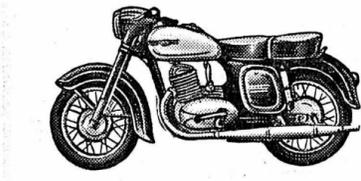
Beau choix de bonnes voitures d'occasion

FIAT 1400. 7 CV., 1951. Revisé et garantie 3 mois. Conduite intérieure. 4 portes. 5 places, verte. Housses neuves. AUSTIN. A 30. 4 CV. Conduite intérieure, 4 portes, 4 places, grise, intérieur simili bleu, revisée, garantie 3 mois. FORD CONSUL. 8 CV., 1951, conduite intérieure, 4 portes, 5 places. Peinture neuve bleu clair, intérieur similicuir, très soignée. FORD ZÉPHIR. 12 CV., 6 cyl. 1953, 49,000 km., conduite intérieure, 4 portes, 5 places très soignée. Verre. Intérieur simili. Garantie 3 mois. NASH RAMBLER. 6 cyl. 15 CV. 1951. Cabriolet 2 portes, 5 places. Grise, peinture comme neuve, capote neuve noire. AUSTIN 7 CV. A 40 1952. Conduite intérieure, 4 portes, 5 places, beige. Intérieur similicuir, revisée. OPEL RECORD 1955, 8 CV., conduite intérieure, 5 places, 2 portes, 30,000 km. Très soignée. OPEL CAPTAIN. 12 CV., 1949. Conduite intérieure, 4 portes, 5 places, soignée. V.W. FOURGON. 1950, gris, non revisé. VAUXHALL, 6 cyl., 12 CV. 1953. Conduite intérieure. 4 portes, 5 places. Soignée. Peu roulé. CITROEN. 11 large. 1953, conduite intérieure, 4 portes, 5 places. RENAULT 4 CV, bleue. Conduite intérieure, 4 portes, 4 places. 1949. PEUGEOT 203. Commerciale 5 portes, 5 places, 1952. Revisée et garantie 3 mois. Peinture neuve bleue. Intérieur similicuir. Charge utile 425 kg. DYNA PANHARD SPRINT. 4 CV., cabriolet sport, 2 places. Très soigné. 1953. Venez voir et essayer ou demandez la liste de prix sans engagement. Facilités de paiement.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral NEUCHÂTEL. Début route des Falaises Tél. 5 26 38 Agence Peugeot.

GRANDE ACTION D'ÉCHANGE DE MOTOCYCLETTES

Si vous désirez acheter une nouvelle moto, modèle 1957 et donner votre ancienne machine en acompte, adressez-vous en toute confiance au représentant JAWA de votre contrée, car il est à même de vous faire une offre d'échange très avantageuse. Les motocyclistes qui possédaient jusqu'à maintenant une machine lourde (350 — 600 ccm) ont ainsi l'occasion de se familiariser avec les modèles 250 ccm tant appréciés des connaisseurs.



Les modèles JAWA 1957 offrent des avantages sans précédent, tels que: Bloc-moteur compact, avec boîte à 4 vitesses et embrayage automatique, changement de vitesse et démarreur en un seul levier, nouveau cadre oscillant, caréné, avec amortisseurs hydrauliques, fourche télescopique hydraulique de conception nouvelle, moyeux avec freins centraux, allumage par batterie, équipement électrique de 45 watts, indicateur électro-optique de marche à vide, système d'échappement COMOT, etc. etc. 125 cm³, modèle 1957 équipement complet avec siège double etc. Fr. 1595.- 250 cm³, modèle 1957, équipement complet avec siège double etc. Fr. 2185.-

Seule la marque JAWA offre une vente à tempérament avec assurance gratuite de deux ans contre le vol REPRESENTANTS: Neuchâtel: Grandjean S. A., avenue de la Gare 13; la Sagne: Maurice Ischer; le Locle: John Inglin; Saint-Aubin: Th. Alfter; Saint-Imier: R. Gerster.

Plus de 140 représentants JAWA en Suisse Représentation générale: COMOT S.A., Manessestrasse 190, Zürich 3/45

# Informations de toute la Suisse

## Le cas du colonel Rieser

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après que M. Petitpierre, chef du département politique, eut répondu à une interpellation de M. Huber, socialiste de Saint-Gall, sur le refus de la Suisse d'admettre des représentants ouvriers dans les conseils d'administration des entreprises électriques germano-suisse sur le Rhin, le Conseil national entendit M. Grütter, socialiste bernois, qui, dans une interpellation, demanda au Conseil fédéral des renseignements complets sur le cas de l'ancien attaché militaire suisse à Londres, Hans Rieser, qui s'est entremis pour que son frère, M. Hubert Rieser, devienne représentant de la maison Vickers-Armstrong, en Angleterre. Cette entreprise ayant livré les chars du type «Centurion», le représentant a touché une commission de plusieurs centaines de milliers de francs, dont il a versé une partie à son frère, fonctionnaire au service du département militaire.

L'interpellateur voudrait savoir s'il ne serait pas possible, lors de livraisons à l'armée, d'éliminer de tels intermédiaires et s'il ne serait pas opportun de réorganiser le service technique militaire.

L'interpellateur s'offusque surtout de ce que le service technique militaire, l'ancien chef du département, les supérieurs directs du colonel Hans Rieser connaissent la qualité de représentant de M. Hubert Rieser et qu'ils n'ont rien fait pour éliminer cet intermédiaire, bénéficiaire de commissions qui, fatalement, estime M. Grütter, enrichissent le matériel livré et sont, en fin de compte, payées par le contribuable. C'est à ces pratiques immorales, «miasmes du marécage capitaliste», qu'il faut avoir une bonne fois le courage de dénoncer.

**La réponse de M. Chaudet**  
«Nous ne faisons aucun fait, déclare le chef du département militaire, pas plus que nous ne chercherons à embellir la réalité. Mais, ajoute-t-il, nous ne manquerons pas non plus de défendre le département militaire et ses fonctionnaires contre des attaques et des soupçons injustifiés.»

Après ce préambule, M. Chaudet rappelle les faits tels qu'ils ont été exposés dans le long communiqué officiel du 15 janvier. De ces faits, il ressort, de l'avis même du ministre public fédéral qui a mené une enquête, qu'aucun délit ne peut être retenu contre le colonel Hans Rieser. A-t-il, en revanche, enfreint ses devoirs de fonctionnaire? Cette question a été soumise au juge fédéral Schönberger, qui devra aussi donner son avis sur l'appréciation des faits et sur la sanction disciplinaire qui devra, cas échéant, intervenir.

Le rapport de M. Schönberger a été soumis, vendredi dernier, au colonel Rieser, qui, dans les vingt jours suivants, a le droit de consulter le dossier et de s'expliquer. Jusque là, le résultat de l'enquête disciplinaire ne sera connu ni du Conseil fédéral ni du département militaire. M. Chaudet se trouve donc dans l'impossibilité d'en parler.

En attendant, le porte-parole du Conseil fédéral répond à quelques-unes des questions précises posées par l'interpellateur.

Le colonel Rieser n'a joué aucun rôle dans le choix du modèle de char blindé; il n'a jamais été consulté, n'a exercé aucune influence.

Certes, le service technique savait que le frère de l'attaché militaire représentait la maison fournissant les «Centurion». Il ne s'est pas jugé autorisé à éliminer cet intermédiaire, ce qui ne l'a pas empêché d'insister pour faire baisser le prix demandé pour un «Centurion» de plus de 20,000 francs par pièce.

S'il est exact que M. Hubert Rieser a assisté à toutes les démonstrations des deux chars d'essai, c'est qu'ils appartenaient à l'armée britannique et que le représentant de la maison Vickers-Armstrong en avait la responsabilité. Quant à M. Chaudet lui-même, il a tout ignoré du rôle de Rieser — toutes les tractations se sont passées avant son entrée au Conseil fédéral — il ne l'a jamais rencontré et les contrats concernant les «Centurion» présentés à l'approbation du chef du département ne contenaient aucune clause de commission, pas plus que le nom d'Hubert Rieser.

**Pourquoi le Conseil fédéral s'est tu**  
Et M. Chaudet arrive à un reproche qui lui fut adressé avec véhémence dans la presse de gauche, celui de n'avoir pas renseigné le parlement sur l'affaire Rieser en décembre dernier, au moment où l'achat d'une nouvelle tranche de 100 «Centurion» était en discussion.

C'est le 14 décembre, déclare textuellement M. Chaudet, que le Conseil fédéral a chargé le ministre public d'ouvrir une enquête. Il ne pouvait être question de parler de l'affaire avant l'arrivée en Suisse du colonel Rieser, le 26 décembre. Toute indication aurait eu pour effet de violer la sécurité de l'enquête et les lois élémentaires de la procédure. Et M. Chaudet précise que, sans ce mutisme, il n'aurait guère été possible de séquestrer la correspondance des frères Rieser, mesure dont l'importance a été reconnue par l'interpellateur. Le silence du Conseil fédéral, durant la session de décembre, a donc été dicté uniquement par les besoins de l'enquête.

Cela dit, le chef du département militaire expose que, dans leurs rapports avec les fournisseurs de matériel de guerre, il est impossible aux autorités de supprimer le système des représentations qui est réglé par des contrats de droit privé sur lesquels les tiers n'ont aucune influence. Elles peuvent discuter avec ces fournisseurs et obtenir, de leur bonne volonté, qu'ils traitent directement. C'est ce qui s'est produit avec la maison Vickers-Armstrong. L'entreprise britannique vient de résilier son contrat avec M. Hubert Rieser, sans envisager pour autant l'engagement d'un nouveau représentant. Et M. Chaudet ajoute:

«Pour qu'il soit possible de porter un jugement sur l'ensemble du problème des commissions, le service technique militaire a été chargé d'établir un rapport détaillé sur les conditions de représentation. Peut-être, se fondant sur ce rapport, pourra-t-on tirer au clair les questions économiques et juridiques relatives aux efforts entrepris pour écarter les intermédiaires.»

**Autres cas**  
Reprenant un cas cité par l'interpellateur, M. Chaudet rappelle que l'autorité militaire est intervenue en portant plainte contre une maison bernoise qui avait scandalement trompé la Confédération. Le principal coupable s'est donné la mort, mais les organes responsables de la maison qu'il dirigeait se sont engagés à rembourser, sous certaines conditions actuellement à l'étude, le demi-million de bénéfice indûment touché.

Enfin, M. Chaudet annonce qu'une commission d'experts, nommée un mois avant l'ouverture de l'enquête sur le cas Rieser, examine actuellement l'organisation et les méthodes d'achat du service technique militaire, et qu'en principe, on a admis déjà la nécessité d'une réorganisation «en vue d'une meilleure gestion des questions commerciales».

Et l'orateur conclut:  
«Si mes renseignements sont incomplets, c'est pour la bonne raison que certaines enquêtes importantes ne sont pas terminées. Il serait déraisonnable et dangereux d'en tirer des conclusions prématurées et partielles. Je puis cependant vous donner une assurance formelle: le Conseil fédéral et le département militaire, conjointement avec le département des finances, feront tout pour éviter le retour de faits qui heurtent les sentiments de notre peuple et qui pourraient diminuer sa confiance dans l'armée.»

M. Grütter se déclarera satisfait lorsqu'il aura constaté que les faits confirment les bonnes intentions de M. Chaudet.

En fin de séance, M. Chaudet accepte encore une motion et un postulat invitant le Conseil fédéral à étudier la possibilité d'augmenter la solde militaire pour l'adapter aux conditions actuelles de la vie.

G. P.

### Au Conseil des Etats

BERNE, 19. — Le Conseil des Etats revient mardi après-midi sur l'initiative du canton de Zurich concernant le maintien des cours d'assises cantonales, initiative que les Etats avaient rejetée, mais que le Conseil national accepta par la suite, d'où une divergence importante qu'il importe d'aplanir. La Chambre maintient sa décision antérieure par 29 voix contre 5.

M. Müller (cons., Lucerne) recommande ensuite d'adopter le projet d'arrêté sur l'initiative populaire contre l'abus de la puissance économique, arrêté qui conclut au rejet de cette initiative. Après discussion et une intervention de M. Hostenstein, conseiller fédéral, la Chambre vote l'arrêté par 36 voix sans opposition et 2 abstentions. En revanche, le conseil adopte par 36 voix sans opposition une motion par laquelle la commission recommande l'élaboration d'une loi sur les cartels et organisations analogues.

M. Speiser (rad., Argovie) recommande ensuite le rejet d'une motion du Conseil national concernant le marché des capitaux, et plus particulièrement le maintien du taux hypothécaire à son niveau actuel. La motion est appuyée par M. Klaus (soc., Soleure). Le vote est ajourné à aujourd'hui.

## Pour la première fois de mémoire d'homme le Gothard ouvert à mi-mars!



Pour la première fois de mémoire d'homme, on a réussi à ouvrir le col du Gothard déjà à mi-mars. Notre photo montre le solennel instant où, venant du côté tessinois et du côté uranais, les deux chasse-neige vont opérer leur jonction le 18 mars, peu avant 13 h. 45.

### ZURICH

#### Dix-sept cambriolages en un mois et demi

ZURICH, 20. — Au début de ce mois, une femme de 81 ans habitant Zurich-Altstaetten recevait la visite de deux individus masqués qui, la menaçant d'un revolver et l'empêchant de crier, lui ont volé 350 fr. et s'enfuyèrent. La police les arrêta. L'enquête a permis d'établir qu'ils s'étaient rendus coupables, dans la période allant du 11 janvier au 1er mars, de 17 cambriolages et 7 tentatives de vol, qui leur ont rapporté 9600 fr.

Un maçon de 20 ans et un ouvrier de 21 ans, qui avaient participé à deux de ces vols, ont également été arrêtés.

**PALACE**  
DERNIER JOUR  
à 15 heures et 20 h. 30

**LE LONG DES TROTTOIRS**

### CONFÉDÉRATION

#### NOUVELLE BAISSÉ DU PRIX DE LA BENZINE

ZURICH, 19. — La Benzine-Union a décidé de baisser de deux centimes dans toute la Suisse, à partir du 20 mars, le prix du litre de benzine et de supercarburant.

### BERNE

#### PREMIÈRE HIVERNALE DE LA PAROI SUD-OUEST DE L'EIGER

GRINDELWALD, 19. — Les alpinistes Peter Diener, de Liechtensteig, et Max Niedermann, de Rorbas-Freienstein, sont parvenus, dimanche et lundi, dans les conditions les plus difficiles, à escalader pour la première fois en hiver, la paroi sud-ouest de l'Eiger. Les conditions atmosphériques les obligèrent une première fois, dimanche à l'aube, à renoncer à partir, mais le temps s'étant amélioré dimanche après-midi, ils se décidèrent à attaquer la paroi, gagnant rapidement de la hauteur. A 23 h. 30, ils entreprirent de bivouaquer sur une corniche, à environ 150 mètres au-dessous du sommet de l'Eiger. Vers 5 heures lundi matin, ils furent surpris par un soudain renversement du temps. Ils n'en continuèrent pas moins l'escalade, atteignant le sommet sans encombre. Au cours de l'après-midi, ils furent contraints d'amorcer la descente par l'arête sud, en raison du brouillard, de la mauvaise visibilité et des vents soufflant à plus de 100 kilomètres à l'heure. Ils installèrent un second bivouac dans la grotte d'un nœud, par 17 degrés au-dessous de zéro. Enfin, mardi à l'aube, ils reprenaient la descente, atteignant la station d'Eigerjoch vers midi. Max Niedermann souffrait toutefois de gelures au deuxième degré, aux pieds, en raison du froid intense de la seconde nuit.

### GENÈVE

#### Arrestation de cinq jeunes dépravés

GENÈVE, 19. — La police a arrêté cinq jeunes gens âgés de moins de 17 ans, qui, ces derniers jours, au bois de la Batie, avaient attiré dans une grotte une jeune fille de 14 ans, à laquelle ils avaient pris son chien. Pendant que quatre d'entre eux tenaient la jeune fille, l'empêchant de se dégager, le dernier de la bande profita de leur victime pour la violer. La malheureuse qui s'était énergiquement débattue, porte des contusions sur tout le corps.

### VAUD

#### Les souverains de Monaco ont quitté Lausanne

Après quelques jours passés à Lausanne, les souverains de Monaco, Grace et Rainier, ont repris lundi en auto, le chemin de leur pays.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## L'Egypte pose ses conditions

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

● Que le gouvernement égyptien publiera ultérieurement un communiqué plus détaillé ayant trait aux principes évoqués. Cette volonté du gouvernement égyptien prouve que l'Egypte, en dépit des grands sacrifices supportés à la suite de l'agression, reste fidèle aux principes de la collaboration avec la communauté des nations. Afin de contribuer à la réalisation de la paix et de la prospérité, le gouvernement égyptien désire que le canal de Suez devienne une voie de prospérité et de paix pour tous les peuples du monde.

**Entretien Meir - Hammarskjöld**  
NEW-YORK, 19 (A.F.P.) — A l'issue de l'entretien qu'elle a eu avec le secrétaire général de l'O.N.U., Mme Golda Meir a déclaré: «Nous avons eu une discussion ap-

profonde de la situation avec M. Hammarskjöld et j'ai attiré son attention sur la position du gouvernement d'Israël, qui ne peut admettre le retour à Gaza d'une Egypte qui continue à faire état de ses droits de belligérance.»

Au cours d'une interview télévisée, Mme Meir a mis l'accent sur la nécessité pour l'Egypte de renoncer à ses droits de belligérance, d'elle-même, ou sous des pressions extérieures.

### La navigation dans le canal

LONDRES, 19 (Reuter). — Selon une information de la compagnie de navigation Lloyd, les autorités égyptiennes du canal de Suez ont annoncé mardi à Port-Saïd que les bateaux jaugeant mille tonnes pourront passer le canal de jour. Seuls pouvaient le traverser jusqu'à maintenant les bateaux de cinq cents tonnes.

## Explications filandreuses de M. Paul Ramadier

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Signes annonciateurs d'une crise financière

M. Edgar Faure a été brillant. C'est son habitude et il est aussi bon dans sa spécialité d'analyste que M. Renaud dans la sienne qui est l'exercice du droit de critique. Il ne critique pas, il constate. Et il constate que le bilan de la maison France présente de fâcheux symptômes d'essoufflement. L'expansion continue mais à un rythme ralenti; par contre la hausse des prix et le déficit de la balance des comptes sont des signes annonciateurs de crise financière. Le gouvernement a plus une minute à perdre. Il lui faut agir en faisant flèche de tout bois: peser

sur les prix d'abord, accroître les exportations ensuite et surtout ne pas se laisser prendre au mirage d'une solution de facilité basée sur un recours à la fiscalité.

Prenant la parole après M. Edgar Faure, M. Ramadier a paru dépassé par le sujet qu'il avait à traiter. Mais comme il a su rester dans une note honnête et familière, ses explications si filandreuses et si obscures qu'elles aient été, n'ont pas été trop mal accueillies. Il n'en demandait pas plus et c'est avec le sourire narquois d'un vieux renard qui a semé la meute qu'il est descendu de la tribune.

M.-G. G.

### GRANDE-BRETAGNE

#### La grève continue

LONDRES, 19 (A.F.P.) — L'activité dans les chantiers maritimes britanniques demeure entièrement paralysée à la suite de la grève des 200,000 ouvriers déclenchée samedi dernier. Les piquets montent la garde à l'entrée de tous les chantiers.

Aucun événement nouveau n'est produit permettant d'espérer un dénouement. Toutefois, des discussions auraient lieu en coulisse entre représentants ouvriers et patronaux par personnes interposées, et, de l'avis officiel du ministère du travail, les attitudes des deux parties «ne seraient pas irréductibles».

#### Ordre de grève lancé dans l'industrie des machines

LONDRES, 19 (Reuter). — Le conseil exécutif du syndicat britannique de l'industrie des machines a décidé mardi de déclarer une grève dans cette industrie. Cette décision peut encore être modifiée si un vote émis par les membres du syndicat demandait que l'on donne la préférence à un système de grèves tournantes dans les principales entreprises. Les adversaires d'une suspension généralisée du travail ont en effet proposé ce système, notamment dans l'industrie électrique et aéronautique.

#### Grèves tournantes

LONDRES, 19 (A.F.P.) — La confédération de la mécanique a décidé d'organiser des grèves tournantes du 23 mars au 6 avril, et au-delà de cette date de décréter un arrêt général du travail dans l'industrie de la mécanique.

#### Augmentation de la ration de benzine

LONDRES, 18 (Reuter). — M. Reginald Maudling, trésorier général, a annoncé lundi à la Chambre des communes que les propriétaires britanniques de véhicules automobiles privés recevront une augmentation de 50% de leur attribution de benzine. Le ravitaillement s'est amélioré d'une telle manière que les rations pour la prochaine période commençant le 17 avril doivent suffire pour les courses de 300 milles (480 km.) contre 200 milles (320 km.) précédemment.

## Avant le voyage d'Elizabeth II à Paris

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un chapitre particulier du protocole est consacré à la révérence que l'on fait à la reine au moment de la présentation et à l'issue de l'entretien qu'elle daigne accorder. La jambe droite en arrière, on plie gracieusement le genou gauche en regardant la reine dans les yeux. Cette règle s'applique également au prince Philip. Les hommes s'inclinent simplement sur la main de la reine.

Ce chapitre de la révérence préoccupe fort les dames qui auront l'honneur d'être présentées à Sa Majesté, et certaines d'entre elles s'entraînent actuellement à ce délicat — et périlleux — exercice.

L'Étiquette française veut que l'on réponde à la reine qui adresse toujours la parole en premier — en l'appelant «Madame», mais qu'ensuite on lui parle à la troisième personne, usant de la formule «Sa Majesté».

Elizabeth II et le prince Philip parlent couramment la langue française, sans aucun accent.

## Le procès Adams

### Une infirmière à la barre

LONDRES, 19 (Reuter). — La deuxième journée du procès Adams a vu à la barre l'infirmière Hélène Stronach qui a déclaré que «la grande quantité de médicaments» prescrits par le docteur Adams à Mme Morrell, âgée de 81 ans, avait provoqué chez la patiente, peu avant sa mort, des accès d'irritation. Elle a indiqué qu'elle avait donné chaque soir à la vieille dame une dose de morphine. Chaque nuit, le docteur Adams lui-même venait visiter la malade et lui faisait encore une injection.

Le rapport de santé des infirmières ayant soigné Mme Morrell contient une note de l'infirmière Stronach: «La patiente s'est réveillée à 6 h. 15. Elle était de mauvaise humeur. Elle a affirmé avoir sonné en vain sans que je lui aie répondu. Elle a aussi déclaré que je n'avais pas fait son lit et que j'étais une femme ordinaire et négligente.»

### Journée favorable au Dr Adams

L'audience de l'après-midi a été consacrée à la déposition d'une deuxième infirmière, Mme Annie Mason-Ellis. Elle déclare qu'à plusieurs reprises, le Dr Adams administra à sa cliente des piqûres, mais sans lui révéler la nature de l'injection. Cependant, interrogé par Me Geoffrey Lawrence, le témoin admit que la quantité de stupéfiants administrés à Mme Morrell n'était pas excessive.

Dans l'ensemble, la journée a été favorable au Dr Adams. Me Lawrence a remporté cet avantage grâce à la présentation au tribunal des registres des infirmières de Mme Morrell portant les dates et les doses des piqûres faites à la malade. Ce document en main et en dépit des protestations de l'accusation qui ne connaissait pas l'existence de ces cahiers, l'avocat a réussi à «embrouiller» les témoins et à les forcer à se rétracter sur des points de détail.

### BOLIVIE

#### Catastrophe aérienne

LA PAZ, 19 (A.F.P.) — On a repéré dans le montage les débris calcinés d'un «DC-3» commercial bolivien, porté disparu entre Cachabamba et Oruro. L'observation aérienne ne signale aucune trace de vie et il est à peu près sûr que les seize passagers et les trois membres de l'équipage qui se trouvaient à bord ont péri.

### U. R. S. S.

#### Janos Kadar attendu à Moscou

MOSCOU, 19 (Reuter). Un porte-parole du ministère des affaires étrangères de l'Union soviétique a annoncé que M. Janos Kadar, premier ministre hongrois, arrivera mercredi à Moscou. La délégation hongroise comprendra encore le président Istvan Dobi, le ministre des affaires étrangères Imre Horvath, le ministre de l'Industrie Antal Apro et le ministre de la culture Gyula Kallai.

## AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 heures  
Sur le chemin de Gaza  
par M. F. de Rougemont  
Union pour le Réveil

Ce soir, 20 h. 15,

Université, salle C-45

### Recherches au Bassoutoland

François ELLENBERGER, ethnologue, Paris  
Clichés et documents sonores

### Le Musée d'ethnographie

EST OUVERT CE SOIR de 20 à 22 h.  
VISITE COMMENTÉE

### LE FORUM SUR LE PROBLÈME VITICOLE

avec les concours de  
M. J.-L. Barrelet  
conseiller d'Etat

aura lieu le jeudi 21 mars à

### CORCELLES

à la Grande salle à  
21 heures

et non à la Salle du Conseil général comme prévu  
Invitation cordiale à tous les viticulteurs de la Côte

Vu le succès sans précédent et à la demande de notre clientèle, nous vous offrons à nouveau cette semaine

## BIDOCK à la française

pièce 140 gr. Fr. 0.70

## MARCHÉ MIGROS

Entreprise de nettoyage  
MARCEL TRIBOLET

58484

**PALACE**  
DERNIER JOUR  
à 15 heures et 20 h. 30

**STUDIO**  
DERNIER JOUR  
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30  
Marina VLADY dans  
LA SORCIÈRE  
La plus belle histoire d'amour réalisée depuis «L'éternel retour»  
Location Ø 5 30 00

**CINÉMA DES ARCADES**  
DERNIER JOUR  
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30  
FERNANDEL dans  
HONORÉ DE MARSEILLE  
En complément:  
un document humain  
L'accouchement sans douleur  
Location Ø 5 78 78

**APOLLO**  
Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30  
DERNIER JOUR  
du film  
SCANDALE A MILAN  
avec  
Martine Carol - Charles Vanel  
Parlé français

IMPRIMERIE CENTRALE  
et de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
6, rue du Concert - Neuchâtel  
Directeur: Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef du journal:  
René Bratchet

20 Aujourdhui SOLEIL lever 6.34 coucher 18.43 LUNE lever 0.00 coucher 8.46

AU JOUR LE JOUR Une vocation d'artiste

Prendre à 84 ans avec le même enthousiasme, le même émerveillement devant le spectacle de la nature, la même spontanéité qu'à 40 ans, c'est le signe évident d'une réelle vocation artistique qui n'a plus de raisons de vieillir que l'art lui-même. Et pourtant l'âge est là, avec ses servitudes. Qu'importe ! Au pigeon d'une modeste maison de Malvillers, face à la vallée dans toute sa largeur, et aux Alpes lointaines, il y a une fenêtre, et cela suffit à Mlle Laure Guyot, pour réveiller chaque jour en elle cette passion de la peinture qui lui a fait faire tant de belles toiles.

Partie, dans sa jeunesse, de Malvillers, sa terre natale et d'origine, pour la Hollande, Mlle Guyot se mit à peindre aux Pays-Bas, où elle a laissé plusieurs de ses tableaux dans les musées et où son art fut unanimement apprécié. Revenue, il y a quelques années au pays — où elle exposa à trois ou quatre reprises avec succès — elle ne s'est guère arrêtée de peindre des fleurs, des paysages, éclairant sa palette avec les années, comme en témoignent tant de tableaux si réussis accumulés dans le petit appartement.

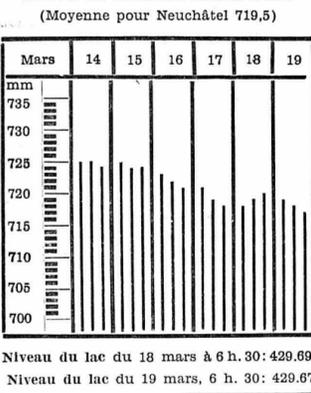
Voici un rouleau de toiles qui vient d'arriver : « Les Alpes sont si belles de ma fenêtre, et je ne les ai pas encore peintes ! C'est le moment de m'y mettre ! » Peinture, peinture, quand tu nous tiens !... NEMO.

LE MENU DU JOUR Bouillon Légumes divers Pomme mûre Bouilli Tarte à l'oignon ... et la manière de le préparer Tarte à l'oignon. — Faire revenir légèrement six gros oignons coupés en dés dans 100 grammes de beurre.

Etat civil de Neuchâtel NAISSANCES. — 15 mars: Haldenwang, Philippe, fils d'Yves-Georges, employé de bureau à Hauterive, et de Marianne, née Soguel; Bonjour, Christian-Michel, fils de Roland-Maurice, agriculteur à Lignéres, et de Léna Otilie, née Léchoit. 16. Rognon, Mary-France-Anny, fille de Georges-Willy, mécanicien à Neuchâtel, et d'Odette-Anny, née Joset. 17. Bruner, Béatrice, fille de Werner-Jakob, technicien-géomètre à Neuchâtel, et de Hildegard, née Metzger.

MARIAGE. — 14 mars. Reberle, Jean-Roger, journaliste, et Stemingding, Susanna, les deux à Neuchâtel. DÉCÈS. — 12. Rezzonico, Amarantino-Pietro, né en 1909, maçon à Neuchâtel, époux d'Yvette née Schaldenbrandt. 13. Pasquier, Siméon-Joseph, né en 1907, infirmier à Bevaix, époux de Marie-Elisabeth, née Dessarzin.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3



Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons: ciel généralement serain dans la matinée, devenant nuageux à partir du sud-ouest dans l'après-midi. Tendance orageuse possible au nord des Alpes. En montagne, vent du sud à sud-ouest modéré. En plaine, températures comprises entre 15 et 20 degrés dans l'après-midi. Sud des Alpes et Engadine: temps tout d'abord ensoleillé, puis augmentation de la nébulosité et tendance à quelques précipitations. En montagne, vent du sud-ouest. En plaine, températures comprises entre 10 et 15 degrés pendant la journée.

NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LE DERNIER GALA KARSENTY DE LA SAISON «Pour le meilleur et pour le pire» de Clifford Odets, adaptation de Constance Coline

Pour le dernier spectacle de l'abonnement, les galas Karsenty nous ont offert à la fois une pièce aux résonances humaines profondes et une mise en scène extraordinaire de vigueur, de précision et d'intensité expressive. Aussi ne sait-on pas très bien où l'art du metteur en scène, qui est Raymond Rouleau, s'arrête pour faire place au message de l'auteur. Disons que la pièce de l'Américain Clifford Odets, adaptée par Constance Coline pour le public de langue et de sensibilité française, est intéressante, souvent forte, parfois un peu trop émotivante pour ne pas verser dans la sentimentalité. Disons aussi que la mise en scène avec ses éclairages peu banaux, ses découpages de lumière et d'ombre, avec l'atmosphère oppressante qu'elle fait naître et les images de la vie théâtrale qu'elle évoque, cette mise en scène est en tout point remarquable, comme le sont les décors de Lila de Nobili. La réalisation du spectacle, l'interprétation agissent sur notre esprit peut-être davantage que le scénario imaginé par l'auteur, mais en l'occurrence tous les éléments du succès sont l'œuvre d'un seul, de Raymond Rouleau, metteur en scène et acteur, et l'interprète virtuose des intentions de l'auteur.

Le sujet de la pièce est en résumé le sauvetage et la résurrection d'un comédien déchu. Un metteur en scène lui donne une chance de remonter sur les planches dans un grand rôle. Frank Elgin tiendra-t-il le coup ? C'est la question que l'on se pose jusqu'à la fin. La première partie de la pièce, baignant dans une atmosphère pesante, nous met mal à l'aise. La femme du comédien nous apparaît comme le mauvais génie. Elgin la charge et elle-même ne nous trompe pas. C'est après coup, dans la deuxième partie, que la situation se retourne: Elgin a fait un portrait imaginaire de sa femme à Dodd, le metteur en scène. La

ASSEMBLÉE ANNUELLE de la paroisse réformée de Neuchâtel

Sous la présidence de M. Claude Attinger, vice-président du Collège des anciens, cette assemblée fut, dimanche soir, à la Salle des conférences, une bonne occasion, pour tous ceux qui y participèrent, de se rendre compte du travail accompli par la paroisse en 1956.

Après le culte d'ouverture, le pasteur Jean Vivien, président du Collège des anciens, présenta le rapport d'activité de ce collège, rapport remarquable par sa forme et sa concision et par la vision qu'il donna des déficits et des grandeurs du travail paroissial, dans le cadre de la cité.

Puis M. Ernest Béguin, président de la commission administrative, commenta le résumé des comptes distribué à chaque membre de l'assemblée. Ce fut pour lui l'occasion de remercier les paroissiens dont la générosité a permis d'assurer la trésorerie du fonds d'entraide et du fonds de paroisse et qui ont donné, pour leur paroisse et pour les œuvres dont s'occupe, au dehors, la paroisse, plus de 80.000 francs.

Trois pasteurs, arrivés au terme d'une nouvelle période de 6 ans d'activité, devaient, conformément au régime de l'Eglise, être soumis à une réélection. En acceptant à l'unanimité que cette réélection soit tacite, les paroissiens ont manifesté la confiance qu'ils témoignent, sans réserve, aux pasteurs Jean-Samuel Javet, William Lachat et Jean-Philippe Ramseyer.

Pour remplacer quelques anciens qui, partis de Neuchâtel, ont empêchés d'assumer plus longtemps leurs fonctions, avaient donné leur démission, l'assem-

blée fit appel à MM. René Favre, Jean-Louis Boudry et Henri Fallet, pour le quartier du Temple du Bas; à M. Julien Honsberger, pour le quartier des Valangines; à MM. Victor Pavillon et Meinrad Meyer, pour le quartier de l'Ermitage.

Après cette partie dite administrative, le pasteur Javet présenta une communication sur les camps de réfugiés d'Italie, d'Autriche et de Munich, visités en septembre dernier par une équipe de pasteurs et de laïcs, dont faisait partie M. Javet, et envoyée par l'E.P.E.R. (Entr'aide protestante). Ces réfugiés sont, soit des ressortissants allemands, autrichiens, italiens qui ont vécu longtemps au-delà du rideau de fer et qui ont été chassés par la révolution communiste; soit des ressortissants russes qui n'ont pu séjourner en Russie, ont rentré en Russie, alors qu'ils étaient établis dans les pays limitrophes de l'U.R.S.S. et qui ont été refoulés par la poussée des forces soviétiques vers l'ouest.

Si M. Javet put assurer que les sommes versées à l'E.P.E.R. sont bien employées, il sut aussi décrire en termes sobres et poignants la détresse physique et morale qui règne dans ces camps de détresse qui n'est atténuée que là où l'Evangile peut recréer, parmi ces réfugiés le sens de la communauté et faire revivre l'espérance qui les soutient.

La collation servie dans les salles du rez-de-chaussée permit aux paroissiens d'échanger pas mal de propos et d'impressions suggérées par la soirée qu'ils venaient de vivre.

Arrestation de l'auteur du cambriolage de l'Escale Grâce à une enquête rondement menée, la police de sûreté a pu mettre la main sur l'auteur du cambriolage commis au cabaret-dancing «L'Escale», au plein centre de Neuchâtel. Le coupable est un jeune sommelier de 28 ans, J. M., d'origine bernoise, qui était arrivé il y a quelques jours seulement du Valais pour prendre son service à «L'Escale». Il pénétra de nuit dans l'établissement, après l'heure de fermeture, en brisant une étroite fenêtre et cassant de nombreux verres et tasses. Deux tiroirs-caisses furent fracturés et vidés de leur contenu, soit 600 francs. M. a passé aux aveux.

Naissances Monsieur et Madame Pierre GRANDGUILLAUME-THORENS ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille Marie - Claude Neuchâtel, le 18 mars 1957 Rue des Charmettes 55 Maternité

VAL-DE-RUZ Au tribunal correctionnel du Val-de-Ruz

(c) Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. P.-Ed. Martonet, assisté de MM. Küster et Dickson, jurés, et de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier. M. J. Cornu occupait le siège du ministère public.

F. C., sujet italien, domicilié actuellement en Allemagne, a été occupé pendant plus de deux ans comme garçon laitier chez un commerçant de Montmolin. Il est accusé d'abus de confiance et de vol au préjudice de son employeur qui a constaté que, durant les derniers mois de son service, le prévenu retenait à son profit une partie des encaisses de la vente du lait.

Au tribunal de police du Val-de-Ruz (c) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. P.-Ed. Martonet, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Un délit de l'audience, le président donna lecture du jugement concernant S. G., dont la cause a été examinée à la dernière séance du tribunal. Le prévenu, pour infraction à la loi sur la profession médicale et la vente de produits pharmaceutiques, se voit infliger une amende de 250 fr. et le paiement des frais de la cause par 450 fr.

Mouillage de lait C. W., agriculteur aux Hauts-Genèveys, est accusé de mouillage de lait, c'est-à-dire de réajuster une situation financière difficile et des revers dans l'exploitation de sa ferme l'ont amené à commettre une faute, qu'il reconnaît d'ailleurs. Le tribunal condamne W. à quinze jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, à une amende de 100 fr. et à la restitution des deux ans si rien de nouveau ne surgit.

Injures et voies de fait L. M. K. est prévenu d'avoir injurié et de s'être livré à des voies de fait à l'adresse d'un colocataire de l'immeuble qu'il habite. Les débats sont plutôt pénibles et le président renonce à rendre un jugement, l'examen du prévenu par un médecin lui paraissant indiqué.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE Rendons à César... (c) Une petite erreur a été faite lors du communiqué relatif au concert de la fanfare «L'Harmonie»: ce n'est pas M. R. Voisin qui est président de la fanfare, mais M. P. A. Gutknecht. M. R. Voisin est président de la Fédération des musiques du Val-de-Ruz.

Utilisons les routes (c) Pendant la saison d'hiver, la libre circulation est autorisée dans les champs, ce qui veut dire que chacun peut les traverser.

LE PAQUIER Un camion qui s'échappe belle (c) Lundi matin, un camion qui venait du Jura bernois et se rendait à Cernier, chargé de planches, vit tout à coup, après un virage, son chargement glisser sur le côté, ce qui eut pour effet de soulever le pont du camion qui vint appuyer sur les roues et stoppa le véhicule.

VALANGIN Soirée du Choeur d'hommes (c) Le Choeur d'hommes a donné samedi, au collège, sa soirée annuelle. Ce fut une soirée parfaitement réussie. Les cinq chanteurs composant la partie musicale furent interprétés avec un bel ensemble. Les voix sont bien équilibrées et sous la direction de M. A. Rohr, les morceaux sont interprétés avec beaucoup de nuances.

VIGNOBLE CORNAUX Excès de vitesse (c) Mardi matin, une auto genevoise circulant de Saint-Blaise à Cornaux, à une allure exagérée, a été déportée au-delà de la ligne médiane au tournant du passage sous-voie, à l'instant précis où une voiture argovienne, venant en sens inverse, allait la croiser. Celle-ci tenant correctement sa droite ne put éviter le choc. Gros dégâts matériels. Il n'y eut heureusement pas de blessé.

REGIONS DES LACS GRANDSON Pour la double voie (c) Au cours de l'hiver, les C.F.F. ont fini de construire, entre la gare de Grandson et la plage du Pécos, le grand mur de soutènement, nécessaire à l'établissement de la double voie. A l'heure actuelle, les ouvriers exécutent, aux abords de la ville divers travaux préparatoires. Ils surveillent, en particulier, deux passages sous-voies d'une hauteur de 40 à 50 cm.

FLEURIER Vers la nomination du nouveau comité de l'hôpital (c) La commission générale de l'hôpital tiendra une séance samedi après-midi, au cours de laquelle elle aura à élire le nouveau comité administratif qui succédera au comité qui a démissionné à la suite des motifs et des incidents que l'on sait.

LES VERRIÈRES Vers l'épilogue d'une bagarre (sp) Ainsi que nous l'avons dit dans notre précédent numéro, le tribunal de police s'est transporté lundi, en fin d'après-midi, aux Verrières pour s'occuper du cas des frères L. et E. G., bûcherons, objets d'une plainte et d'un rapport du chef de poste de gendarmerie.

JURA BERNOIS CORGÉMONT Un motocycliste blessé (c) M. Fritz Schär, monteur aux F.M.B., qui roulait à scooter, est allé heurter l'arrière d'une voiture qui le précérait et s'est fracturé le péroné.

NOIRAIGUE La famille des chamois augmente

(c) La colonie de chamois qui s'est acclimatée au Creux-du-Van a bien passé l'hiver. Au cours d'un récent martelage en forêt, l'inspecteur d'arrondissement, M. F. Grandjean, et le garde de l'Etat, M. A. Clerc, ont pu en compter un troupeau de douze dans les flancs du Dos-d'Ane.

Modernisation (c) Le clocher vient d'être doté d'une main courante extérieure qui est une belle œuvre de ferronnerie s'harmonisant parfaitement avec la tour massive de granit.

MOTIERS Après une arrestation (sp) L'instituteur P. Th. arrêté vendredi dernier se trouve toujours détenu dans les prisons de la Chaux-de-Fonds où il est au secret.

LA CHAUX-DE-FONDS Un cycliste gravement blessé (c) Mardi à 13 h. 25, un grave accident de la circulation s'est produit devant l'immeuble de la rue de la Paix 11. Un jeune cycliste de 25 ans est entré en collision avec une automobile et a fait une chute. Il a été transporté à l'hôpital au moyen de l'ambulance, souffrant d'une forte commotion et d'une profonde plaie au cuir chevelu.

LES CANDIDATS RADICAUX (c) Dans sa dernière assemblée, le parti radical a désigné les candidats suivants pour l'élection du Grand Conseil: MM. Emile Biéri, entrepreneur; Louis Boni, député; Maurice Favre, député; Adrien Favre-Bulle, député; Paul Gavillet, laitier-fromager; à la Sagne; Franz Kocherhans, député; Robert Moser, député; André Nardin, député; Henri Schenkel, député; Claude Weiss, industriel.

LES CANDIDATS LIBÉRAUX (c) Le parti libéral a désigné les candidats suivants: MM. Charles Borel, député; Julien Girard, député; William Botteron, agriculteur; à la Sagne; Pierre Feissly, gérant d'immeubles; Clément Meylan, parqueteur; Edgar Nussbaumer, agriculteur; à la Joux-Perret; Henri Nydegger, chimiste; Edmond Wyser, employé.

LES SAGNETTES Un tracteur dévale un talus et passe sur le corps du chauffeur (sp) Mardi peu avant midi, un grave accident s'est produit aux Sagnettes dans les circonstances suivantes. M. Ramseyer qui doit reprendre un domaine le 1er mai avait engagé M. Christian Gerber, agriculteur aux Eplatures, pour transporter avec un tracteur remorquant un char, du fumier sur ses champs. Sur le chemin cahoteux, M. Gerber, qui pilotait, fut éjecté de son siège. Le tracteur dévala le talus, se retourna deux fois fond sur fond et passa sur le corps de M. Gerber. Gravement blessé à la cage thoracique et aux reins, celui-ci a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds au moyen de l'ambulance. M. Ramseyer se trouvait sur le char n'a pas été blessé, ayant pu sauter à temps.

LE LOCLE Les jeunes dangereux (c) Mardi, à 13 h. 15, des enfants de 10 à 12 ans janiaient à football près du Vieux collège. Le ballon échappa à l'un d'eux et alla heurter un scooter, faisant perdre l'équilibre à son conducteur, M. G., qui fit une chute et fut transporté à l'hôpital par l'ambulance. Il souffre d'une forte commotion cérébrale.

LES CANDIDATS SOCIALISTES (c) Lors de son assemblée générale, présidée par M. André Tinguely, conseiller communal, le parti socialiste a décidé de présenter une liste de sept candidats pour les élections cantonales du Grand Conseil.

Un nouveau pasteur (c) La paroisse réformée allemande, d'entente avec le Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée, a décidé d'appeler à sa tête, pour une première période de deux ans, le pasteur Otto Keller, actuellement pasteur à Berne.

Un nouveau pasteur (c) L'incinération aura lieu dans l'intimité, au crématoire de Neuchâtel, le 20 mars 1957, à 14 heures.

Madame Lina HEUBY-GENTIL née PERRENOUD leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 91me année, après quelques jours de maladie.

Madame Lina HEUBY-GENTIL née PERRENOUD leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 91me année, après quelques jours de maladie.

Madame Lina HEUBY-GENTIL née PERRENOUD leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 91me année, après quelques jours de maladie.

Madame Lina HEUBY-GENTIL née PERRENOUD leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 91me année, après quelques jours de maladie.

Madame Lina HEUBY-GENTIL née PERRENOUD leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 91me année, après quelques jours de maladie.

Madame Lina HEUBY-GENTIL née PERRENOUD leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 91me année, après quelques jours de maladie.

Madame Lina HEUBY-GENTIL née PERRENOUD leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 91me année, après quelques jours de maladie.

VALLEÉ DE LA BROYE PAYERNE Dans l'œil

(sp) Un jeune agriculteur de Payerne, M. Gabriel Golliez, qui voulait attacher divers objets sur le porte-bagages de son scooter, a reçu le crochet d'une courroie élastique dans l'œil.

SASSEL Reversé par une Jeep (sp) Un enfant de 7 ans, Georges Chavalley, a été reversé par une jeep alors qu'il jouait dans un chemin. L'enfant a été relevé avec une fracture du péroné.

Hélène BOURQUIN La cérémonie funèbre aura lieu jeudi 21 mars, à 13 h. 30, directement au temple de Cernier.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.

Madame Marie CALAME née BINGGUELI leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection dans sa 78me année, après quelques semaines de maladie, supportée avec courage et résignation.